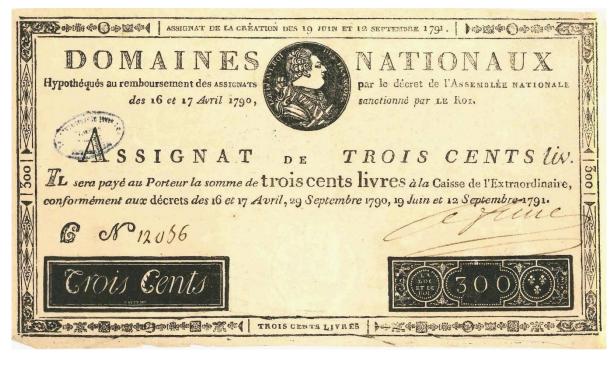
Les samedis des Archives

Atelier du 10 juin 2017

Les Biens nationaux



20 Fi – Assignat de 1791-1792



Table des matières.

Bibliographie	4
Introduction	6
L'Evénement le plus important de la Révolution	7
Une « expropriation hardie »	7
Les biens concernés	9
Les biens de première origine	9
Les biens de seconde origine	9
Les biens réservés pour le service public	11
Le déroulement des ventes	13
Bilan des ventes	15
Les biens vendus.	15
Les acquéreurs	15
Les dépossédés	16
L'Eglise	16
La noblesse	17
Les bénéfices pour l'État´	18
Comprendre la vente des biens nationaux	19
Les différents régimes de vente2	20
Typologie des actes2	22
Fonds des districts et des départements	22
Les documents relatifs aux ventes (fonds des districts et du département) 2	22
Documents relatifs aux émigrés, aux contentieux, aux indemnisations (fonds	ub
département)	30
Fonds de l'Enregistrement et des domaines	31
Direction départementale	31

Bureaux locaux de recette	31
Sources complémentaires	33
Sous-série L (ou 1L) - Département	33
Sous-série 2 L – Districts	33
E-dépôt – Fonds déposés des communes	34
2 Q – Domaine de l'Etat, du département, des communes et des établisseme publics	
Faire une recherche en Indre-et-Loire	35
Méthodologie générale	35
Exemples	37
Un bien : La Hubaudière à Chédigny	37
Qui était le propriétaire avant la Révolution ?	37
Les principaux documents disponibles	37
Les documents annexes ou complémentaires	40
Une personne : Henri Mocet, émigré	42
Cas 1 : Recherche des biens d'Henri Mocet à Chézelles	42
Cas 2 : Recherche des biens d'Henri Chézelles dans le département	42
Pour aller plus loin… le fonds du département	45
Annexes	49
Les districts d'Indre-et-Loire	49
Liste des communes avec indication de leur district et canton de rattachement	50
Liste des noms portés par certaines communes à l'époque révolutionnaire	57
Chronologie des principales lois relatives aux biens nationaux (1789-1794)	59

Intervenants:

Isabelle Girard

Jean-Baptiste Legoff

Bibliographie

Cette bibliographie n'est pas exhaustive. Pour plus de détails, voir ARCHIVES DEPARTEMENTALES D'INDRE-ET-LOIRE, *La Révolution en Indre-et-Loire (1789-an VIII) – Orientation bibliographique*, établie par Eric Syssau, assistant qualifié de conservation du patrimoine, Tours, 2007, <u>consultable en ligne</u> sur le site des Archives départementales d'Indre-et-Loire.

Les cotes indiquées sont celles de la bibliothèque des Archives départementales.

<u>Généralités</u>

BODINIER (Bernard), *La Vente des biens nationaux : essai de synthèse*, dans *Annales historiques de la Révolution française*, *n°315*, 1999. Paysanneries et communautés villageoises de l'Europe du Nord-Ouest., p. 7-19. http://www.persee.fr/doc/ahrf_0003-4436_1999_num_315_1_2219.

BODINIER (Bernard) et TEYSSIER (Eric), «L'Evénement le plus important de la Révolution » : la vente des Biens nationaux (1789-1867) en France et dans les territoires annexés.

Touraine

District d'Amboise

JOLLET (A.), « Quel remuement ? La vente des biens nationaux de seconde origine dans deux cantons du district d'Amboise, 1794-1801 », 1792, naissance de la République dans le Centre-Ouest. Villes, campagnes et République, actes du colloque d'Orléans-Tours (24-26 octobre 1992) organisé par le Comité d'histoire de la Révolution française dans le Centre-Ouest et le Centre d'histoire des pays de la Loire moyenne, Tours, Université François Rabelais, Maison des sciences de la ville, (Sciences de la ville, n° 5), 1993, pp. 33-45.

JOLLET (A.), « La vente des biens nationaux : l'impact social de l'événement dans le temps court du processus révolutionnaire », *Annales historiques de la Révolution française* 315, 1999, pp. 29-40.

Districts de Château-Renault et Langeais

District de Chinon

MAQUIGNON (N.), La vente des biens nationaux de première origine dans le district de Chinon (1791-1799), Tours, mém. de maîtrise, 1991, 65-LXVIII-30 p. 3 F 181

District de Loches

District de Tours

Introduction

La vente des biens nationaux constitue sans conteste l'un des événements les plus marquants de la Révolution avec la conquête des droits politiques et l'égalité civile. Durant toute la Révolution et l'Empire, voire au-delà, on assiste à un transfert de propriétés, sans égal dans l'histoire de France, qui va contribuer à modeler le paysage rural, économique, social... du pays.

Œuvre colossale, cette entreprise a laissé d'importantes sources d'archives qui témoignent du soin accordé par les autorités nouvellement en place à ces opérations. Il a en effet d'abord fallu connaître l'étendue des biens à saisir, les estimer, les administrer, les mettre en vente, encaisser les sommes... Autant d'opérations qui ont laissé des traces dans les archives.

L'exploitation de ces fonds riches paraît souvent ardue au chercheur du fait de leur technicité d'abord mais aussi du fait de l'éparpillement des fonds. La vente des biens nationaux ne s'est en effet pas faite de façon linéaire, loin s'en faut. De nombreuses lois ont été votées. Les institutions chargées de la supervision de ces opérations ont changé, ainsi que les modalités de vente. Cette apparente instabilité peut décourager de prime abord, de même que le volume de documents. Pourtant cette documentation est très riche et permet d'aborder aussi bien l'histoire économique et sociale que la « généalogie immobilière ».

Le but de cet atelier est d'aider les chercheurs à comprendre comment se sont réalisées les ventes et de voir l'étendue des informations qu'on peut y trouver.

L'Evénement le plus important de la Révolution

« L'Evénement le plus important de la Révolution » : la vente des Biens nationaux (1789-1867) en France et dans les territoires annexés. C'est par ce titre légèrement provocateur que Bernard Bodinier et Eric Teyssier ont publié en 2000 une synthèse sur la question des Biens nationaux.

Il est vrai que la vente des Biens nationaux constitue sans aucun doute un des éléments les plus importants de la Révolution tant elle est liée aux enjeux religieux, économiques, sociaux et politiques de cette période. Au terme de cette gigantesque opération, près de 10 % du sol est proposé à la vente, ce qui contribue grandement au remodelage socio-économique de la France.

La présentation qui suit a pour but d'aider les chercheurs à comprendre cette grande œuvre révolutionnaire en présentant les biens qui ont été vendus, les modalités de vente ainsi qu'un bilan sommaire de ces ventes au niveau national.

Une « expropriation hardie »

Par son décret du 2 novembre 1789, la Constituante met à la disposition de la nation les biens du clergé. Jaurès qualifia cette grande entreprise « [d'] expropriation hardie ». Cette mesure est liée à l'abolition des dîmes (août 1789) ainsi qu'à la création des assignats (19 décembre 1789) qui devaient à l'origine ne servir qu'à l'achat des biens saisis. Elle s'insère dans une double problématique : celle de la réforme du statut ecclésiastique avec la Constitution civile du clergé (1790) d'une part et celle de l'assainissement des finances publiques.

Pour justifier cette nationalisation l'évêque d'Autun, Talleyrand-Périgord, déclara à l'Assemblée : « le clergé n'est pas propriétaire à l'instar des autres propriétaires, puisque les biens dont il jouit et dont il ne peut disposer ont été donnés non pour l'intérêt des personnes, mais pour le service de ses fonctions ». Il n'y a donc rien d'illégal à s'emparer des biens du clergé du moment que l'Etat assure l'existence des ecclésiastiques, entretient les monuments du culte et prend en charge le fonctionnement des établissements d'enseignement, les hôpitaux et ateliers de charité.

Quelle en a été la réception parmi le clergé ? Si la mesure suscita l'opposition des prélats, elle a au contraire été assez bien perçue par le petit clergé.

Le but premier de la nationalisation des biens du clergé, de la couronne et des établissements supprimés (puis ceux des émigrés, condamnés et prêtres déportés) n'est pas la redistribution des terres et la création de petites exploitations mais bien l'assainissement des finances.

Si la question de l'accès à la propriété pour la paysannerie n'est pas absente des débats et des mesures prises, elle est souvent reléguée en seconde position. En la matière, la législation est fluctuante. Les modalités de paiement (assignat ou papier) ainsi que les délais offerts aux acheteurs influent grandement sur la capacité des plus modestes à se porter acquéreur (voir ci-dessous). De même la division en petits lots, privilégiée à certaines périodes, a aussi contribué à permettre l'accès à la propriété. Prévue par le décret du 14 mai 1790, la division des fermes, métairies et domaines en petits lots est abrogée dès novembre. Retour en arrière sous la Législative qui par son décret du 14 août 1792 prescrit la division en petits lots de 2 à 4 arpents des biens de 2e origine et des biens de 1ere origine non encore vendus. Dans le même temps cependant les délais de paiement qui avaient été raccourcis sous la Constituante restent inchangés, ce qui limite de fait les possibilités d'achat pour les plus modestes. La Convention va plus loin en accordant, par son décret du 13 septembre 1793, la possibilité aux chefs de familles sans propriété le droit d'acheter, sur les biens des émigrés, une terre d'une valeur de 500 livres, somme remboursable sans intérêt dans un délai de 15 ans. Cette généreuse mesure a cependant été peu appliquée.

Avec les décrets de ventôse (26 février et 3 mars 1794), votés sous la pression des Hébertistes (une faction ultra-révolutionnaire menée par Hébert), la Convention prononce la mise sous séquestre des biens des suspects qui doivent servir à « indemniser » les « patriotes indigents ». Cette mesure cependant ne connaîtra aucune application concrète, l'exécution des chefs de file hébertistes moins d'un mois après le vote des décrets sonnant le glas de cette politique sociale.

Il ne sera plus après cette période question de faciliter un quelconque accès à la petite propriété. Le Directoire va, face à l'urgence financière, privilégier le remboursement de la dette et le financement de la guerre au détriment des questions sociales.

Les biens concernés

Les biens de première origine

Le décret du 2 novembre 1789 ne concerne que les biens de l'Eglise (clergé, communautés religieuses, fabriques...), ce sont eux qui constituent la grande masse des biens de première origine. A la veille de la Révolution, en effet, l'Eglise est un grand propriétaire foncier avec une part du sol estimée par Bernard Bodinier et Eric Teyssier à 6 à 6,5 % (on l'estimait auparavant à 10%). Cette moyenne cache des écarts importants. Ainsi René Caisso (voir la bibliographie) indique que sur le district de Tours 54 % des terres de la paroisse de Miré appartenaient à l'Eglise mais seulement 4,71 % à Saint-Branchs. Dans les deux cantons du district d'Amboise étudié par Anne Jollet, 15 % des terres sont vendues (dont la moitié de première origine) avec des écarts allant selon les communes d'un peu moins de 20 % à 5%. La présence foncière de l'Eglise est plus marquée à proximité des établissements ecclésiastiques (souvent situés en ville) et se fait moins importante dans la campagne où elle se limite parfois aux biens de la cure.

A ces biens d'origine ecclésiastique vont bientôt s'ajouter, le 9 mai 1790, ceux de la Couronne et du domaine royal (exemple : hôtel de l'Intendance de Tours) et ceux de toutes les institutions d'Ancien régime désormais supprimées : corporations d'arts et métiers, collèges, hôpitaux et maisons de charité, ordre de Malte...

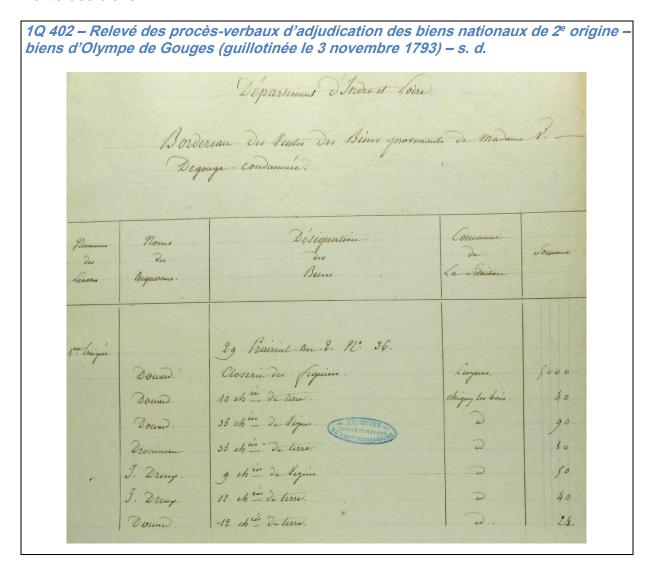
Les biens des hôpitaux, saisis en 1793, leur sont restitués en l'an V ou sont remplacés par des biens de valeur équivalente s'ils ont été vendus. Leurs rentes, sources très importantes de leurs revenus, sont également restituées ou remplacées.

Avec le Concordat de 1801, les églises, presbytères et jardins non encore vendus sont rendus à l'Eglise.

Les biens de seconde origine

Dès 1791, les individus ayant quitté la France à la suite des événements commençant le 14 juillet 1789 sont considérés comme émigrés. Chaque commune doit établir la liste des personnes absentes qui possèdent des biens sur son territoire, puis adresse la liste au département (en Indre-et-Loire, la première liste est arrêtée le 8 février 1793). On estime le nombre d'émigrés pendant la Révolution à environ 150 000 personnes.

Dans un premier temps, les biens des émigrés ne sont pas menacés. L'entrée en guerre change rapidement la donne. Le 8 avril, la guerre est sur le point d'éclater, une loi prononce le séquestre des biens des émigrés. Le 27 juillet 1792, alors que les armées ennemies menacent le nouveau régime et que l'émigration s'amplifie, est décrété le principe de la vente de ces biens. Les modalités de ces ventes ne sont cependant définies qu'un an plus tard par les décrets des 3 et 10 juin 1793 puis du décret du 25 juillet 1793 qui aligne les modalités de vente de ces biens sur celles des biens de première origine. En l'an II la Convention publie la liste générale des émigrés de la République et des listes supplétives paraissent de l'an III à l'an IX. Toute inscription sur ces listes (certaines étant erronées) entraîne la confiscation puis la vente des biens.



Par la suite, les biens des condamnés pour crimes contre-révolutionnaires, les biens des prêtres déportés ou reclus (loi du 26 août 1792) et des étrangers résidant en

France dont les pays étaient en guerre avec celle-ci, sont réunis aux biens nationaux de seconde origine, ainsi que les biens des fermiers généraux.

On estime que ces biens nationaux de seconde origine ont pu représenter jusqu'à 3,2 % du sol national.

Les dossiers nominatifs de demande de radiation des Archives nationales.

Après la Terreur, la législation s'assouplit. Certains émigrés sont autorisés à revenir en France à condition d'obtenir leur radiation des listes des émigrés. Ces dossiers de demande de radiation sont actuellement conservés aux Archives nationales mais aussi dans différents fonds issus d'administrations successivement responsables de la surveillance, de la répression et de la réhabilitation des émigrés. Cet éclatement des sources rend difficile les recherches.

Les Archives nationales entreprennent un grand travail de mise à disposition de ces sources et ont publié sur leur site internet un guide de recherche.

Les biens réservés pour le service public

10 148 - Procès-verbal d'estimation avec plans de l'abbaye de Bourgueil dont une partie est réservée au tribunal civil - district de Langeais - 1º oct. 1791.

CIMON N. 660 Sabature

L'AN MITTE Sept Cent Dequate Piuge man furant,

quate Piuge une, le Premier octobre et gours fuivant,

ous françois Louis Chansin Géomètre Arquellus

visional en la Ville Le Benefort,

en évention Des destricts De Langeais d'u 20 Le mois

Dernio Des fait le Plan des grariet de Batiments Alerinal

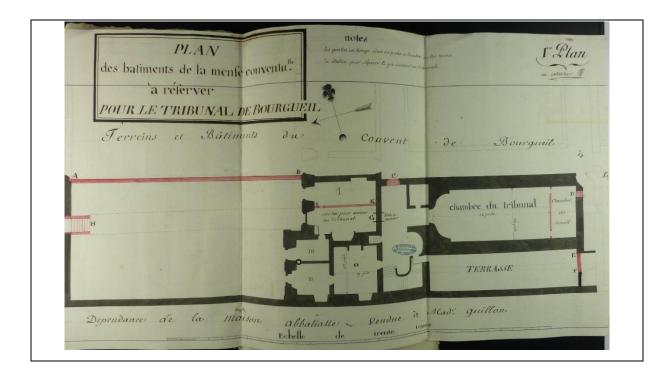
Deles maison conventants de Bourguit qu'il convienderait

viserre lour L'emplainant de bibunol, c'hramber en

gruffe, il Depoit 470

Le flan fait nous Lavourt frint en present et Cere inlai

avous fait les observations qui fuirent.



Certains édifices nationaux susceptibles d'être utilisés pour le service public ne sont pas mis en vente. Ainsi :

- Des bâtiments abritant des administrations et tribunaux (exemple : l'intendance de Tours, qui sert de siège à l'administration départementale ; une partie de l'abbaye de Bourgueil réservée pour le tribunal de district).
- Des abbayes ou couvents mis à la disposition de l'armée pour servir de casernes, de dépôt de matériel, d'hôpitaux (Marmoutier, Saint-Julien, Saint-Martin de Tours...).
- Des presbytères affectés par la loi du 25 brumaire an II (15 novembre 1793) à des œuvres d'humanité ou d'instruction, comme le logement des instituteurs.

Notons également que le décret du 17 mars 1790 permet aux municipalités d'acquérir des biens sous la condition de les revendre. Nombre d'entre elles ont profité de cette mesure qui leur permettait, lors de la revente, de percevoir le seizième des bénéfices et d'encaisser, en attendant l'adjudication, les revenus et fermes des biens acquis. C'est la raison pour laquelle on trouve dans certains fonds de districts (par ex. Amboise, Chinon, Langeais ou Tours) des documents concernant les soumissions des municipalités.

A noter : on trouve sous la cote <u>1Q 479 un « Etat des édifices nationaux réclamés</u> pour le service public et dont la vente a été suspendue ».

Le déroulement des ventes

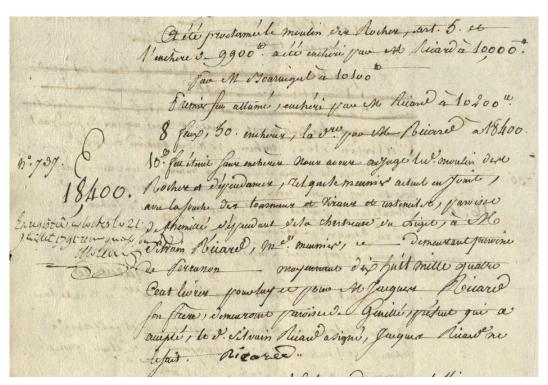
Le décret du 14 mai 1790 précise les modalités de la vente de ces biens qui doit se dérouler en trois étapes :

- 1. L'estimation de la valeur du bien ;
- 2. La soumission:
- 3. La vente.

Une fois le bien estimé par des experts, tout candidat à l'achat, le soumissionnaire, peut se manifester. Dès qu'un bien est soumissionné, des affiches sont apposées pour préciser les modalités de la vente. Ces affiches doivent comporter la composition des biens, leur prix d'estimation, le lieu et la date de la vente (d'abord le chef-lieu du district puis au chef-lieu du département à compter de la suppression des districts à l'automne 1795).

Les ventes se font aux enchères « à l'extinction des bougies ou feux », sauf entre mars et septembre 1796 (régime de la loi du 28 ventôse an IV) où le premier soumissionnaire se présentant paye le bien au prix fixé lors de l'estimation.

1Q 197 – Registre de transcription des enchères définitives – district de Loches – juin 1791.



10 bougies ont été allumées successivement pour la vente du moulin des Riches, ancienne propriété de la chartreuse du Liget. Deux enchérisseurs se sont particulièrement disputé ce bien qui revient finalement aux frères Ricard pour 18 400 livres.

Les registres de transcription des enchères et les registres de transcription des enchères définitives ne se trouvent que dans les fonds du district de Loches. Ces registres permettront éventuellement de combler les lacunes des procès-verbaux d'adjudication dont la collection est incomplète pour ce district.

Les modalités de paiement par les acquéreurs ont grandement varié en fonction des régimes de vente. Les délais prévus par la loi du 14 mai 1790, très généreux, ont été progressivement réduits. Face à l'urgence financière l'Etat avait intérêt à récupérer au plus vite les sommes dues.

Les opérations de vente ne commencent véritablement qu'entre décembre 1790 et février 1791, à l'heure où le clergé se divise entre jureurs (ceux qui acceptent la Constitution civile du clergé) et réfractaires.

Jusqu'à l'an IV, les biens de première et ceux de seconde origine sont vendus séparément par les districts qui établissent des registres et procès-verbaux distincts pour les uns et les autres. Le département ne s'occupe alors que du contentieux et établit des statistiques de vente.

A partir de l'an IV (1795) et suite à la suppression des districts, le département qui supervise désormais les ventes mêle les biens et distingue leur vente selon les régimes (voir ci-dessous) et non plus selon leur origine.

1Q 450 – Procès-verbal de vente du monastère de Chédigny (extrait) – département – 8 thermidor an IV (26 juillet 1796).

Les dits biens évalués conformément à l'article VIII de la Loi du 28 Ventôse par le procès-verbal d'estimation du Vingt hois Moeffeur le des citoyens piene l'acquereur par sa soumission du 21 flere al prie se secret et priese le la commé par délibération du Département, du Deux elle expert nommé par délibération du Département, du Deux elle este l'incompte et en capital celle de hoisenitée vings livres ci lors en revenu net à la et en capital celle de hoisenitée vings livres ci lors en le compte de le compte de la compte de la compte de la comme de le controlle de la comme de le controlle de la compte de la comme de le controlle de la comme de la comme de la compte de la compte de la compte de la comme de la comme de la compte de la comme de la compte de la comme de la comme de la compte de la compte de la comme de la comm

Les dits biens sont vendus avec leurs servitudes actives et passives, francs de toutes dettes, rentes foncières, constituées ou hypothéquées de toutes charges et redevances quelconques.

Cette vente se déroule sous le régime de la loi de ventôse an IV, à une époque où les enchères ont été supprimées. Le premier soumissionnaire se présentant peut acheter le bien. Si plusieurs soumissionnaires se présentent le même jour, on tire au sort pour savoir lequel pourra acquérir le bien convoité. Les enchères sont vite rétablies par la loi du 20 fructidor an IV (6 septembre 1796). On voit ici que deux experts ont été nommés : un par l'administration et l'autre par le soumissionnaire. L'estimation en effet sert à la mise à prix du bien.

La dernière vente est effectuée en... 1867 dans le département de la Seine-et-Marne mais la grande majorité des ventes a été effectuée durant la Révolution. Ainsi la majeure partie des biens de première origine a été vendue avant 1795 et la moitié dès

1791. Dans le district de Tours par exemple 89,3 % des biens de 1^{ère} origine sont vendus avant l'an IV (sept. 1795).

La vente des biens de seconde origine s'est par contre un peu plus étalée dans le temps mais la majorité des biens a été vendue en 1798.

Bilan des ventes

Les biens vendus.

1 100 000 lots ont été vendus en France (dont 700 000 de première origine soit un peu moins du tiers), ce qui représente l'équivalent de la surface de la Normandie et de la Bretagne réunies.

Les acquéreurs.

La question du profil sociologique des acquéreurs a durant de longues années divisé les chercheurs. Certains y ont vu une très bonne opération pour la bourgeoisie, d'autres ont au contraire souligné l'importance de la vente des biens nationaux pour la paysannerie. La synthèse réalisée par Bernard Bodinier et Eric Teyssier a permis d'apporter quelques précisions sur le profil des acquéreurs.

Le tiers des biens a été adjugé à des paysans mais ceux qui ont le plus profité de ce gigantesque transfert de propriété sont les bourgeois urbains. La vente des biens nationaux profite donc aux plus riches mais permet aussi l'accession d'une frange de la paysannerie à la propriété, à l'encontre de la tendance du XVIIIe siècle où la propriété avait tendance à se concentrer. Bien entendu, les variations régionales sont marquées. L'emprise de la bourgeoisie est en effet bien plus importante aux abords des villes que dans les zones isolées où la paysannerie a pu accéder à la propriété plus facilement. Autre fait marquant, la grande majorité des acquéreurs, bourgeois ou paysans, sont des locaux qui habitent le même district ou le même département.

Les effets de ce transfert de propriété se font sentir bien au-delà de la Révolution puisque la vente des Biens nationaux a contribué à modeler le paysage agricole de la France, au moins jusqu'au début du XX^e siècle. L'émergence de cette France rurale de petits et moyens propriétaires en est un héritage direct. A titre de comparaison, la confiscation par Henri VIII des biens de l'Eglise avait concerné environ un tiers des

terres mais celles-ci avaient été redistribuées par le roi en vue de se constituer une clientèle aristocratique et n'avait donc pas abouti à une transformation sociale. L'ampleur des transformations, en à peine un quart de siècle, était tel qu'à leur retour, les rois n'ont pu revenir en arrière.

Les dépossédés.

L'Eglise

A l'issue de la Révolution l'Eglise ne possède presque plus rien alors qu'on estime qu'elle possédait environ 6,5 % du sol avant 1790, avec des variations régionales parfois importantes. La propriété ecclésiastique était en effet plus importante au nord d'une ligne Nantes-Belfort (à l'exception de la Bretagne et de la Basse-Normandie), ce qui s'explique par l'implantation de puissantes abbayes (songeons à Marmoutier en Indre-et-Loire).

La signature du Concordat du 15 juillet 1801 ne change rien. Napoléon Bonaparte ne souhaite pas alors revenir sur les ventes. Quelques biens sont cependant rendus, notamment les presbytères non encore vendus. De plus l'Etat salarie les membres du clergé tandis que les lieux de cultes sont entretenus par les communes. On en revient donc aux dispositions prévues en 1790.

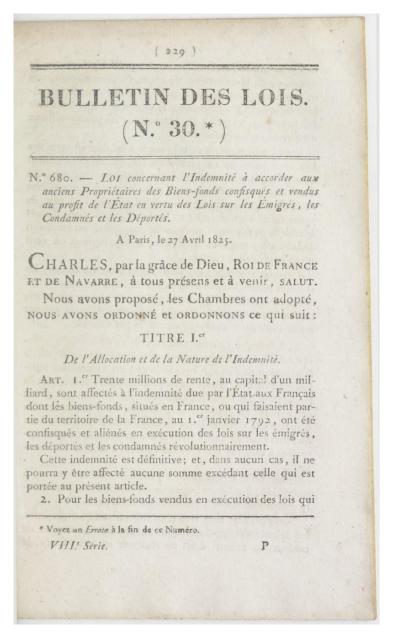


Un soldat (garde national ?) et un député du Tiers Etat font passer les opulents prélats dans une presse d'où ils ressortent maigres non sans avoir rempli une caisse. Cette caricature vante les mérites de la nationalisation des biens du clergé qui permet de récupérer au profit de la nation des biens considérables.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France - RESERVE FOL-QB-201 (121)

La noblesse

1 K 71 – Bulletin des lois du royaume de France 8° série, tome second – Loi n° 680 du 27 avril 1825 dite du « Milliard des émigrés ».



La vente des biens nationaux constitue pendant de longues années un point de confrontation entre révolutionnaires et contre-révolutionnaires. Nombre d'émigrés souhaitent en effet rentrer en possession de leurs biens en cas de victoire de leur parti. Pourtant, la Révolution durant, cette perspective s'éloigne. Lorsque les Bourbons reviennent en 1814, tout retour en arrière est rendu impossible par l'attachement d'une part de la population à ces ventes. Louis XVIII décide donc par la loi du 5 décembre 1814 de restituer aux émigrés, condamnés et déportés les biens non vendus tout en déclarant le maintien de la vente des biens nationaux. Dès lors, le parti royaliste va s'attacher à réclamer non pas la restitution mais une indemnité. Il leur faut attendre le règne de Charles X pour voir leurs efforts aboutir avec cette loi du « Milliard des émigrés » qui a suscité de vifs débats.

Quant à la noblesse, si elle est bien affaiblie elle n'est nullement ruinée d'autant plus que les émigrés (nobles ou roturiers) obtiennent lors de la Restauration le « Milliard des émigrés » (montant correspondant à l'ensemble de l'indemnité envisagée). La loi du 27 avril 1825 accorde en effet aux émigrés et déportés ou à leurs ayants droits et à ceux des condamnés à mort une indemnité représentative du montant des biens immeubles saisis et vendus. La noblesse aurait perdu 10% de son patrimoine au cours de la Révolution mais tous les nobles n'ont pas été également touchés. A l'ouest d'une ligne Pau-Charleville, la proportion de biens de seconde origine est plus importante.

Les bénéfices pour l'État.

D'un point de vue économique et financier, l'Etat a profité de la vente des Biens nationaux, du moins dans un premier temps. Les sommes récoltées ont en effet permis de rembourser les dettes de la monarchie et de financer certaines réformes ainsi que les guerres extérieures et intérieures. La dépréciation des assignats a néanmoins amoindri ce bénéfice au cours de la Révolution mais il ne faut pas oublier que la majorité des transactions ont été accomplies avant cette dépréciation. Certes les biens n'ont généralement pas été vendus à leur valeur réelle, on parle parfois d'un rabais de 50 % sur le prix estimé. Il ne faut pas oublier cependant que l'Etat avait tout intérêt à vendre rapidement l'ensemble des biens et que ceux-ci ne lui avaient rien coûté à l'origine...

C'est surtout au niveau politique que le bénéfice a été important pour le pouvoir. Les acheteurs sont en effet naturellement devenus des soutiens de la Révolution. Tous bien entendu n'ont pas été de farouches partisans des politiques révolutionnaires mais tous pouvaient craindre un retour pur et simple à l'Ancien régime (certains d'ailleurs sont devenus les victimes de la Terreur blanche).

Comprendre la vente des biens nationaux

La vente des biens nationaux s'étale sur une longue période puisqu'elle se poursuit au-delà de la Révolution même si l'essentiel des biens est vendu en quelques années seulement. La longueur des opérations et leur lien avec l'état économique de la France explique qu'il y a eu une législation abondante et changeante. Connaître les grandes lignes de cette législation permet de s'orienter plus clairement dans les sources et de mieux les comprendre.

Les documents du 1Q, sous-série spécifiquement consacrée aux biens nationaux, sont en effet classées en fonction de leur producteur (districts et département ainsi que l'administration des Domaines et de l'Enregistrement) et en fonction des différents régimes de vente qui se sont succédés entre 1790 et 1802.

Il faut donc, lors de toute recherche, garder en mémoire certains éléments importants :

- 1. Avant l'an IV les ventes sont faites par le district puis par le département : un bien estimé par un district et non vendu avant le 30 brumaire an IV (21 novembre 1795) a pu être vendu par le département ultérieurement. Il faudra donc penser à consulter les fonds des districts et du département pour un certain nombre de recherches.
- 2. **Après la loi de ventôse an IV** les biens de 1^{ère} et 2^e origine ne sont plus distingués.
- 3. Les ventes ont été suspendues à certaines périodes. Il n'y a ainsi aucune vente entre le 30 brumaire et le 1^{er} prairial an IV (21 nov. 1795 20 mai 1796) pour cause de suspension des opérations alors que s'élaborait la loi de ventôse an IV. Les ventes sont également suspendues entre le 27 fructidor an VI et le 1^{er} nivôse an VII (13 sept. 1798 21 déc. 1798).
- 4. L'administration des Domaines et de l'Enregistrement créée en 1791 est la collaboratrice technique des administrations ayant eu en charge la vente des biens nationaux (districts puis département). Les documents composant le fonds des Domaines et de l'Enregistrement sont donc en grande partie semblable à ceux provenant des districts ou du département, ce qui permettait un contrôle réciproque (et permet aujourd'hui de combler certaines lacunes). Ce fonds est cependant particulièrement intéressant car il contient la comptabilité de la gestion des domaines nationaux. Cette administration avait en effet en charge la recette du prix de vente des biens nationaux.
- 5. Pour tout travail portant sur un bien de 2^e origine il faut aussi s'intéresser aux dossiers classés dans le fonds du département, notamment lorsqu'on travaille sur les biens d'un émigré. On trouve en effet des informations précieuses dans les dossiers d'indemnisation de la Restauration mais aussi dans les dossiers de contentieux pour ne citer qu'eux.

Les différents régimes de vente

Régime	Lieu de la	Biens	Estimation – Mise à prix.	Mode d'attribution	Mode de paiement	Délai de paiement
	vente	concernés				
Loi des 14-17 mai	Chef-lieu de	1 ^{ere} puis 2 ^e	22 fois le revenu de 1790.	Enchères	Assignats à la valeur nominale.	Versement d'un acompte dans les 15
1790	district.	origine à				jours de 12, 20 ou 30 %. Payable
		partir de				avec un intérêt de 5 % en 12
		1793.				annuités. Le délai est réduit à 10 ans
						(juin 1793), puis à 6 ans (ventôse an
						III) et enfin à 6 mois (prairial an III).
Loi du 28 ventôse	Chef-lieu du	Aucune	Biens ruraux (2e groupe) 22 fois le	Vente à l'amiable au	Mandats territoriaux.	La moitié du prix doit être acquittée
an IV (18 mars	département.	distinction.	revenu de 1790 ou 88 fois le montant	soumissionnaire, sans	Numéraire et mandats à partir de frimaire en V.	dans les 10 jours et la totalité dans les
1796)			de la contribution foncière de 1793	enchère. S'ils sont plusieurs	Numéraire seul à partir du 16 pluviôse an V (4 fév. 1797).	3 mois suivant la vente, à peine de
			Maisons, moulins et usines (1er	à se présenter un tirage au		déchéance.
			groupe) 18 fois le revenu estimé	sort les départage.		Une consignation est demandée aux
			(d'après les baux anciens ou des	Par la loi du 20 fructidor an		acquéreurs (les ¾ du prix présumé
			experts) de 1790.	IV (6 septembre 1796), les		dès messidor en IV).
				enchères sont rétablies.		
Loi du 16 brumaire	Chef-lieu du	Idem.	Biens déjà estimés : ¾ du principal	Enchères.	Partie en numéraire, partie en papier (par exemple borde-	10 % du prix en numéraire au
an V (6 nov. 1796)	département.		de l'évaluation		reaux de liquidation de la dette publique).	moment de l'achat.
			Biens non estimés :15 fois le revenu		La loi du 9 vendémiaire an VI impose le paiement de la	25 % 10 jours après la vente.
			fixé par des experts.		partie payable en papier en bons de remboursement des	
					deux tiers de la dette publique.	40 % restant sont échelonnés sur une
					La loi du 27 brumaire an VII donne 4 mois aux acquéreurs	durée de 4 ans.
					encore redevables de sommes en bons de	
					remboursement des deux tiers de la dette publique, sous	
					peine de déchéance, pour se libérer en numéraire à raison	
					de 1,90 à 2 % de la somme initialement due.	
Lois des 26	Chef-lieu du	Idem.	Bien ruraux : 8 fois le revenu annuel	, •	Numéraire.	Idem.
vendémiaire et 27	département.		de 1790.	du 16 brumaire an V).		
brumaire an VII (17			Maisons, bâtiments et usines : 6 fois			
oct. et 17 nov.			le revenu annuel de 1790. La loi du			
1798)			27 brumaire an VII établit la mise à			
	Oh - (1):	I da sa	prix à 40 fois le revenu de l'an VII.		Niver Control	Dilai da maiamantal da Comi
Loi des 15-16	Chef-lieu du	Idem.	Bien ruraux: 10 fois le revenu de		Numeraire.	Délai de paiement de 4 ans 3 mois
floréal an X	département.		1790 avec majoration de 10%.	du 16 brumaire an V).		avec une prime de 6 % pour les
			Maisons, bâtiments et usines : 6 fois			paiements anticipés.
			le revenu de 1790.			



C'est avec la loi du 18 nivôse que le franc fait son entrée comme monnaie de la République sur les assignats. Le 18 germinal suivant (7 avril 1795), une nouvelle loi fixe les nomenclatures des unités de mesure en usage en France désormais basées sur le système décimal (mètre, litre...). La livre tournois est alors définitivement remplacée au profit du franc (la monnaie ancienne circule encore un moment cependant).



L'assignat, qui servait à payer les biens nationaux sous le régime de vente de 1790, est fortement dévalué. Au début de 1796, il a perdu 99% de sa valeur. Le 30 pluviôse an IV (19 février 1796), l'assignat est démonétisé. Le 28 ventôse an IV (18 mars 1796) l'assignat, démonétisé un mois plus tôt, est remplacé par le mandat territorial (pour les petites sommes) et la promesse de mandat territorial (pour les grosses sommes. 1 franc de cette nouvelle monnaie papier vaut 30 F assignat. Sa très rapide dépréciation conduit à son abandon moins d'un après sa création (loi du 16 pluviôse an V – 4 février 1797).

Typologie des actes

Séquestres et ventes des biens nationaux ont produit des documents spécifiques, à la terminologie précise et à la présentation similaire, quels que soient les biens et lieux concernés. Connaître les caractéristiques de ces documents et leur raison d'être permet de mieux conduire les recherches foncières.

Les opérations se déroulent toujours dans l'ordre suivant :



A chacune de ces étapes sont créés différents types de documents, certains ayant une valeur de répertoire permettant de retrouver plus facilement une opération. Les principaux types d'actes sont présentés ci-dessous en fonction de leur origine.

Fonds des districts et des départements

Pendant les premières années de la Révolution, et jusqu'à ventôse an IV, districts et département se répartissent la gestion de la vente des biens nationaux de la façon suivante :

- Aux districts revient la supervision des ventes : états estimatifs des biens à vendre, soumissions, estimations, inventaires des biens meubles et adjudications.
- 2. Le département établit des statistiques et s'occupe du contentieux ainsi que de toutes les affaires relatives aux émigrés, condamnés, déportés... On trouvera donc dans ce fonds des dossiers très intéressants sur ces personnes.

A partir de l'an IV toutes les affaires relatives aux biens nationaux sont gérées par le département, hormis le suivi des paiements qui revient, comme lors de la période précédente, à l'administration des Domaines, de l'Enregistrement et du Timbre.

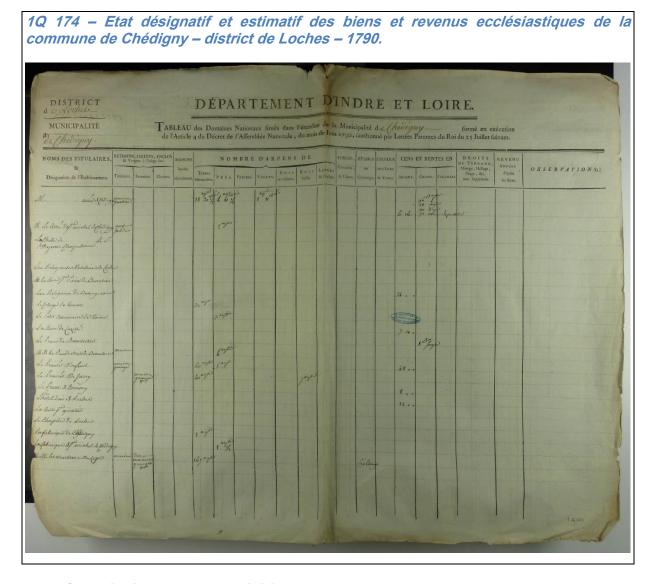
Les documents relatifs aux ventes (fonds des districts et du département).

Ce sont les documents incontournables pour toute recherche portant sur un bien vendu. Ne sont ici présentés que les principaux documents qu'on trouve dans les fonds

des districts et du département. Les typologies de documents sont les mêmes pour les biens de 1^{ère} et de 2^e origine.

Etats désignatifs et estimatifs des biens et revenus ecclésiastiques

Ce sont les listes des biens nationaux de première origine dressées par les municipalités donnant la situation des biens, indiquant leur contenance, l'estimation de leur revenu, le nom des propriétaires ou des bénéficiaires, et énumérant les rentes en nature ou en argent et les dîmes existantes. Ces états comportent parfois des observations intéressantes sur les redevances ou sur les immeubles.



Soumissions pour acquisition

Indispensables pour déclencher l'expertise et la vente d'un bien national, les soumissions sont proposées par des particuliers, ou par des municipalités pour les biens de première origine vendus sous le régime de 1790.

Un décret du 17 mars 1790 autorise en effet les municipalités à acquérir des biens sous condition de les revendre, en gardant pour elles le seizième du prix de revente. Ces demandes sont transmises au Comité d'aliénation qui les reçoit jusqu'au 15 septembre 1790 et prend, le cas échéant, un décret d'aliénation, véritable acte de vente (voir notamment 1Q 411 à 415).

Procès-verbaux d'estimation

Après chaque soumission, l'administration et le soumissionnaire désignent un expert qui fixe le montant de la mise à prix du bien à partir des baux ou des revenus.

Un procès-verbal d'estimation est envoyé à l'administration par les experts ; il décrit de façon plus ou moins précise les biens et fournit parfois les indications nécessaires pour constituer des lots, soit par division des domaines, soit par groupement de petites parcelles. La description des lots est reprise dans le procès-verbal d'adjudication.

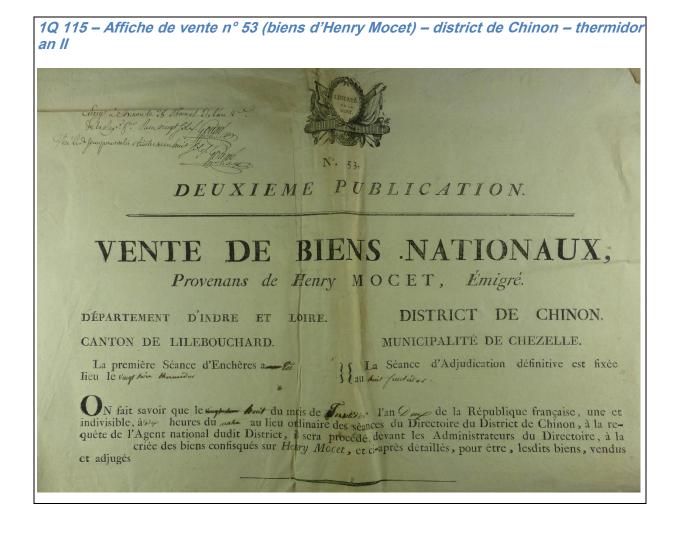
1Q 113 - PV d'estimation des biens provenant de l'émigré Henry Mocet - district de Chinon – 19 ventôse an II (9 mars 1794). no palour tintre aliung a 21 Front in of ve lay DÉPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE. DISTRICT DE CHINON. Canton delille Bouchone Municipalité de Bully Phyedle PROCÈS-VERBAL de Consistance et d'Estimation des biens qui pe formeront qu'un seul lot, d'après les bags aronnes Biens nationaux provenans de l'émigré heury - Ici les noms et pr Mout by sevent de livert mornhaux defrance L'AN mil sept cent quatre vingt du suice de la République française, une et indivisible, le dipun four du mois de suite de en exécution de la commission à nous donnée par le directoire du District de Chinon, Département d'Indre et Loire, en date Icilesnoms des Con du l'28 de suite faller Nous, plantis seben l'attractus missaires Experts. no laire publique. Commissaires Experts soussignés, demeurant à Lessatauchor nous sommes transportés, accompagnés des officiers municipaux de la municipalité de Muelle sur un bien national appelé le Boudonnière provenant de l'émigré benty Ici les nons et préwater gow. It dr liver marchaux defrance et après l'avoir parcouru avec lesdits officiers municipaux, et après avoir pris d'eux les reuseignemens nécessaires sur la popu-lation du canton et les facultés des habitans, nous avons jugé que

Affiches des ventes

Elles sont destinées à porter à la connaissance du public les ventes.

Dans un premier temps, le district chargé de la vente rédige un projet d'affiche de vente soumis à l'administration départementale qui accorde l'autorisation d'imprimer.

Les affiches imprimées contiennent la description détaillée du bien (tenant lieu d'estimation), l'origine du bien, la division en lot, lieu et la date de la vente. Il existe trois formats d'affiches : des grandes destinées à l'affichage, et deux formats plus petits distribués au public. Les grandes affiches sont destinées au Comité d'Aliénation de l'Assemblée nationale, au département, aux autres districts ainsi qu'aux communes du district. Lorsqu'une séance de vente porte sur un domaine important, des affiches sont envoyées dans les grandes villes du royaume (ex. pour la vente de l'abbaye de Grandmont). Un *Journal des biens nationaux qui sont à vendre*, édité à Paris à l'aide des affiches parvenues au Comité d'Aliénation, assure également la publicité des ventes à l'échelle nationale.



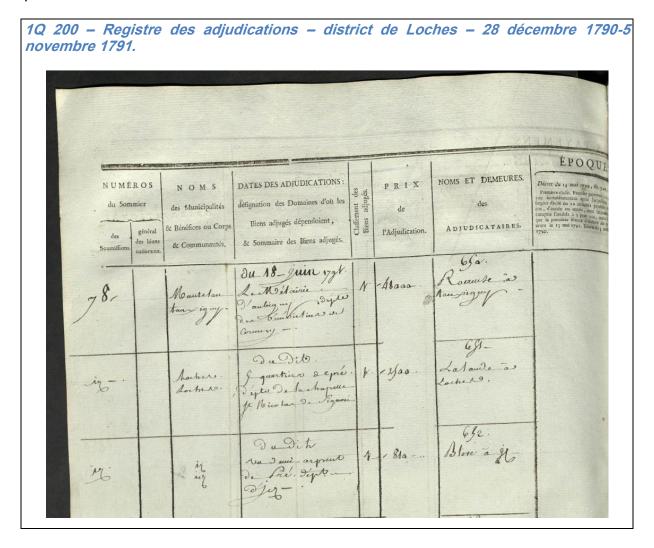
<u>A noter</u> : il existe aussi dans certains fonds des registres de transcription des affiches de vente.

Registres des adjudications ou registres d'ordre des ventes

Ces registres contiennent la liste des biens vendus par ordre chronologique avec l'indication de la commune de situation de ces biens, le montant de l'estimation et de l'adjudication, le nom de l'acquéreur.

Dans les fonds d'Indre-et-Loire, tous les registres de vente ont été conservés sauf pour les ventes du régime des lois des 15 et 16 floréal an X où il n'existe que des états mensuels. Ils sont classés dans les fonds des districts pour les ventes effectuées de 1790 à vendémiaire an IV, puis dans le fonds du département et de la préfecture pour les ventes postérieures à cette date.

Placés avant les liasses contenant les procès-verbaux d'adjudication, ils doivent être nécessairement consultés pour trouver la date de la vente et le numéro attribué au procès-verbal ou à l'affiche de vente.



Pour les biens situés dans le <u>district de Tours</u>, cette recherche peut être effectuée dans les deux ouvrages de René Caisso sur les ventes des biens nationaux, qui indiquent les numéros des procès-verbaux pour tous les régimes de vente. Le premier chiffre indiqué pour les ventes faites par l'administration du district de Tours jusqu'à vendémiaire an IV est celui de l'affiche (qui est le même que le numéro du procès-verbal), le deuxième chiffre correspond à l'article, chaque procès-verbal de vente en contenant plusieurs qui sont autant de biens différents.

Pour le <u>district de Loches</u> il n'existe aucun registre des adjudications mais c'est le seul district pour lequel on trouve des registres de transcription des enchères et des registres de transcription des enchères définitives qui permettent de pallier ces lacunes.

Procès-verbaux d'adjudication

Ce sont les actes de vente contenant la description de l'objet vendu, le nom des différents enchérisseurs et le montant des enchères, le cas échéant, le nom de l'adjudicataire et le prix de vente définitif.

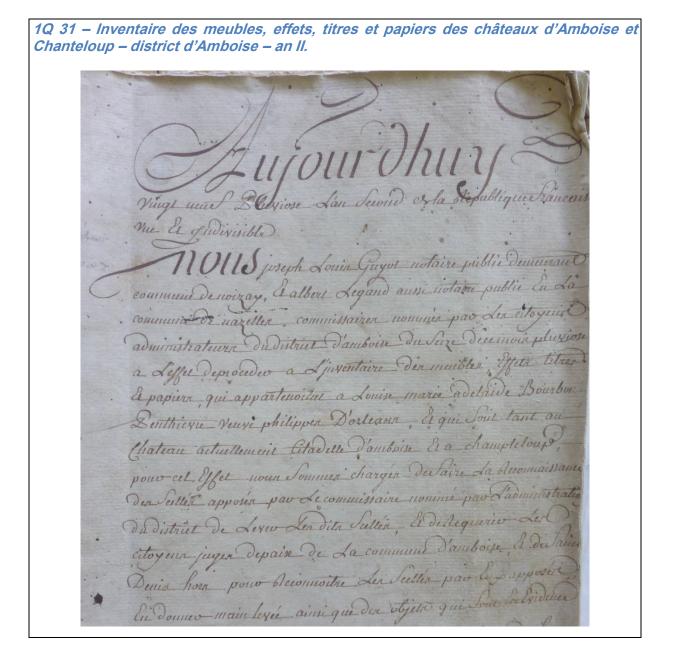
Les procès-verbaux des ventes de 1790 à vendémiaire an IV sont classés dans les fonds des districts et distincts selon qu'ils concernent des biens de première origine ou de seconde origine. Les lacunes sont signalées dans le répertoire de la sous-série 1Q. Les districts d'Amboise, Château-Renault, Chinon, Langeais, Preuilly et Tours offrent des séries quasi complètes. En revanche, il ne subsiste aucune minute des procès-verbaux d'adjudication des biens de première origine du district de Loches et les deux séries d'expéditions par commune et par numéro sont toutes les deux incomplètes (mais on peut combler cette lacune grâce aux registres de transcription des enchères, voir ci-dessus).

Les procès-verbaux des ventes postérieures à vendémiaire an IV se trouvent dans le fonds du Département et de la Préfecture ; ils sont classés par régime de vente, sans distinction d'origine.

Expéditions des procès-verbaux d'adjudication

Ce sont les copies des minutes des procès-verbaux d'adjudication qui devaient être adressées au département (avant la loi du 28 ventôse an IV), à la direction de l'Enregistrement et des Domaines et à l'acquéreur. Dans le district de Loches c'est la seule collection, bien qu'incomplète, qui ait été conservée.

Inventaires et ventes des meubles



La vente du mobilier de première origine (ornements des églises, meubles et bibliothèques des abbayes et couvents...) et de seconde origine (meubles des émigrés, déportés et condamnés) faisait l'objet d'une procédure spéciale.

Après rédaction d'un inventaire détaillé, les meubles et les livres les plus précieux sont distraits pour constituer la première collection du musée des Beaux-Arts de Tours et les bibliothèques établies dans chaque district. Certains meubles sont envoyés à Nantes pour être vendus. Les autres sont vendus aux enchères par les administrations de district puis par le département.

Demortement Huoro District es docher et doiro (tas General de Los argenterio Brutio, Pures. Preciuser et autres Effeta qui our les Suroyen pas Lad unistration sudistries de Noches a Lauvemoye es a da Tregorered nationals, deton provincent De Colision Do a sistries, In unigried or Syrusund fair almution Ste x 1790 Mis a la messagirà une Caisso Pargenterie Continuant, abrette addirection General 3/3 Du Els Junes 1791. Charge a La messageire de Cotto Mille in Lied rest dudirection General des mountyes aband um Cexisto Continuous 1/2 marer due on on a d'arquitere Go St. Boner Darqueterin are Matiened Arangered Curry = Du & 7 600792 Charge ala Messagerie de Cetto Millo à la vand ou sorieture General des Moniones a Paris une Caise Continant Loss mand in Bland motion man Out frimaire Law & Bela Ry ? Chury alathestagen De Cotto Commune une caiste à ladresse de Commisse De La Cresorire Nationale Contenam 360 mongo Egros darquetera my 3 ayather Jew Chartreey Du Liger Jour & Blancher In agathe la Goudole du Piderano Chay it a Soche Douzo Crois dited Of Louis Duy Muriof Charge und Caise ala messagine D. Com Commund, a dadressed des Citoyens Commissaine De

1Q 214 – Etat de l'argenterie et métaux précieux, effets et ornements d'églises, cloches envoyés à la Monnaie – district de Loches – an II.

On trouve dans le fonds du district de Loches des dossiers relatifs aux cloches et autres objets métalliques destinés à la fonte soit pour les besoins de la Monnaie, soit pour ceux de l'armée.

Administration générale des biens

Sous cette catégorie large, ont été rassemblés divers documents relatifs aux biens nationaux. Ils concernent la gestion de ces biens avant leur vente.

On y trouve notamment les **registres ou feuilles de déclarations de baux** (la dénomination exacte varie d'un district à l'autre) rassemblant les déclarations que les

fermiers de biens devenus nationaux étaient tenus de faire afin de pouvoir jouir de leur bien jusqu'à expiration du bail conclu avec l'ancien propriétaire.

Il existe aussi dans certains districts des dossiers relatifs aux ventes de récoltes ou de bois et plus généralement à toutes les recettes ou dépenses générées par les biens nationaux. A noter qu'on trouve des informations du même ordre dans les fonds des bureaux locaux de recette de l'Enregistrement et des Domaines.

<u>A noter</u>: on trouve aussi dans le fonds du département des dossiers relatifs aux ventes antérieures à l'an IV. Il s'agit essentiellement de documents statistiques ou comptables.

Documents relatifs aux émigrés, aux contentieux, aux indemnisations... (fonds du département).

Ces documents se trouvent essentiellement dans le fonds du département. Il contient les dossiers relatifs :

- 1. Aux émigrés. On y trouve les listes, les séquestres et les radiations.
- 2. Aux partages entre la République et des particuliers. Concerne le partage de la succession de personnes dont un ou des héritiers ont émigré. La République, en vertu de la loi du 9 floréal an III (28 avril 1795), reçoit en effet la part qui aurait dû revenir à l'héritier ayant émigré.
- 3. A la liquidation de la dette publique (rentes et créances dues par la Nation).
 Il s'agit du remboursement des créanciers en application de la loi du 16 décembre 1790 :
 - des offices et des pensions supprimés,
 - de la liquidation des dîmes, droits féodaux et fonciers abolis,
 - des créanciers des établissements supprimés, des émigrés, déportés et condamnés).
- 4. Aux rentes et créances dues à la nation. En saisissant les biens ecclésiastiques puis ceux des émigrés, la Nation devient propriétaire des rentes constituées au profit de ces établissements et de ces personnes et a dû obtenir le paiement de ces rentes ou leur remboursement. Napoléon transfère ces rentes aux hôpitaux et aux fabriques paroissiales pour remplacer les biens vendus ou à la Caisse d'amortissement ou encore aux créanciers de l'Etat.
- 5. Aux **contentieux**, **pétitions et réclamations**. C'est un des rôles de l'administration départementale que de régler les litiges relatifs à la vente des

- biens nationaux. Les affaires portent essentiellement sur les soumissions, la contestation de ventes, les retards de paiement de la part d'acquéreurs...
- 6. Aux indemnités accordées aux émigrés (loi du 27 avril 1825 dite du « Milliard des émigrés »). En 1814, les personnes non amnistiées rentrent en possession de leurs biens non vendus. La loi du « Milliard des émigrés » accorde aux émigrés, déportés, condamnés ou leurs ayants-droits une indemnité représentative du montant des biens immeubles vendus ce qui est source de conflits entre les intéressés et l'administration.

Fonds de l'Enregistrement et des Domaines

Il ne doit pas être négligé bien qu'il paraisse plus « technique » car il contient des documents forts utiles.

Ce fonds est en réalité composé de papiers de diverses origines :

- 7. Ceux de la direction départementale où se trouvent notamment les précieux décomptes d'acquéreurs.
- 8. Ceux des bureaux locaux de recette.

On y trouve une partie des documents qu'on voit dans les fonds des districts et du département afin d'assurer un contrôle réciproque.

Direction départementale

Il est proche dans sa composition de celui des districts et du département mais il contient une importante section consacrée à la comptabilité des domaines nationaux. On y relève notamment les **décomptes d'acquéreurs** (1Q 613-651). Ces décomptes sont établis pour chaque vente et détaillent les dates et les formes de paiement (assignat, mandats territoriaux, numéraire) par l'acquéreur. Les feuilles de décomptes sont regroupées par commune de situation des biens (elles-mêmes regroupées par districts). Cette documentation est donc particulièrement utile pour faire une recherche portant sur une commune sans qu'on connaisse la date de vente du bien.

Bureaux locaux de recette

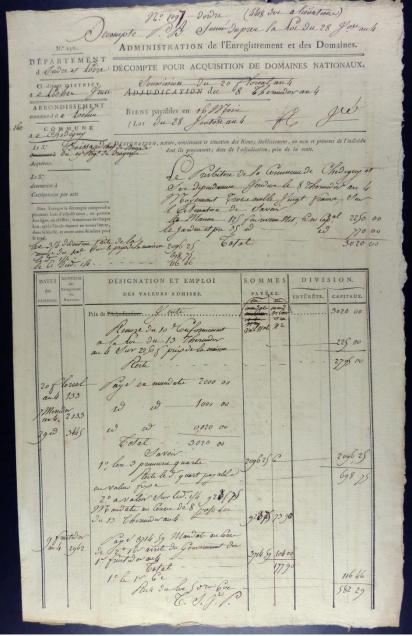
Le ressort des bureaux locaux est malheureusement imprécis mais correspond approximativement à ceux de nos anciens cantons.

Tous les bureaux n'ont pas les mêmes attributions. Celui de Tours est de loin le plus important, viennent ensuite ceux des chefs-lieux de districts et enfin les autres bureaux

locaux. Le premier a une compétence qui peut s'étendre à tout le département quand les seconds ont un rayon d'action correspondant aux districts alors que les derniers ont une compétence réduite.

La partie comptabilité (des ventes et des revenus) constitue la majeure partie des papiers des bureaux locaux mais on trouve dans certains bureaux des tables fort utiles.

1Q 630 – Décompte d'acquéreur (commune de Chédigny – 1^{ere} origine - presbytère) –
Enregistrement et domaines (direction départementale) – 1809-1810.



On apprend grâce à ce document que le presbytère de Chédigny a fait l'objet d'une soumission le 20 floréal an IV et qu'il a été vendu le 8 thermidor suivant. Ces informations permettent de retrouver la soumission et le procès-verbal d'adjudication, conservés dans le fonds du département car il s'agit d'une vente sous le régime de ventôse an IV (cotes 1Q426 et 1Q450 respectivement).

Sources complémentaires

Il existe dans les autres fonds de la période révolutionnaire des dossiers complémentaires relatifs aux biens nationaux qui peuvent être utiles dans plusieurs cas.

Sous-série L (ou 1L) - Département

Cette sous-série, constituée des archives de l'administration départementale pour la période 1790-1800, contient un certain nombre de pièces relatives aux biens nationaux.

On y trouve notamment la correspondance du département relative à cet objet (L 130-143) depuis janvier 1790 jusqu'à germinal an IV. On découvre aussi des informations sur la saisie des biens, leur gestion, leur vente, les réclamations, le contentieux, les radiations des listes d'émigrés... Cette source est particulièrement intéressante pour retracer l'histoire de la vente des biens nationaux dans le département.

Sous les cotes L 399 à L 408 se trouvent d'autres correspondances avec les ministres des Finances et de la Police traitant des mêmes matières. On y trouve également la législation sur la vente.

A noter que la série L réunit des pièces sur les assignats (L. 384-392) et les biens issus de l'Eglise (L. 601-606).

Les délibérations du directoire et du conseil général du département peuvent également apporter des informations complémentaires (registres conservés sous les cotes 1L1-10 et L98). Pour la période postérieure, les délibérations sont conservées dans la série N.

Sous-série 2 L - Districts

La sous-série 2L rassemble les fonds des districts. La majeure partie des dossiers consacrés aux biens nationaux ayant été classés en sous-série 1Q, ne sont conservées en sous-série 2 L que quelques bribes, parfois précieuses, touchant la location, l'entretien, l'adjudication de récoltes et bois (2 L 239 et 790), l'imposition de propriétaires, fermiers et adjudicataires (2 L 78), les gages d'anciens employés ou gardiataires (2 L 78, mais aussi 2 L 94), des rentes dues à la Nation (2 L 78, 239 et 649), des meubles et effets (2 L 240-241, 503-504, 649 et 789). L'ensemble de ces documents est à compléter et confronter avec les archives classées aux rubriques « Police » et « Cultes ». Le fonds du district de Langeais a la particularité de comporter

deux volumes d'enregistrement de la correspondance échangée au sujet des biens nationaux (2 L 385-386, an II-an IV). Se distinguent en outre deux dossiers de règlement de succession – un parent de prêtre émigré (2 L 242), un prêtre mort en déportation (2 L 790) – et deux dossiers contentieux (2 L 243).

E-dépôt – Fonds déposés des communes

Les archives des municipalités contiennent également des informations sur les biens nationaux dans la sous-série 5N du cadre de classement des archives communales. On y trouve des documents statistiques, des recensements des biens à vendre, des documents concernant la gestion des biens soumissionnés par la commune, des dossiers sur les biens nationaux de la commune... Ces documents font souvent double emploi avec ceux qu'on peut rencontrer dans les fonds des districts, du département ou de l'administration des Domaines ou de l'Enregistrement mais ne sont pas sans intérêt. Notons que la plupart des fonds communaux pour cette période ont fait l'objet d'un dépôt aux Archives départementales.

2 Q – Domaine de l'Etat, du département, des communes et des établissements publics

Cette sous-série rassemble les documents d'ordre général ou des dossiers relatifs à des biens non affectés à une administration particulière provenant du département, de la préfecture et de l'administration des Domaines et de l'Enregistrement.

Est comprise dans le fonds du département (puis de la préfecture) la collection chronologique (nivôse an II – septembre 1822) des arrêtés du département puis du préfet concernant la gestion de l'ensemble des domaines de l'Etat, du département, des communes et des établissements publics (hôpitaux...), que ceux-ci proviennent ou non de la vente des biens nationaux. Cette collection renferme des informations sur les émigrés et les biens nationaux. Le fonds de l'administration des Domaines et de l'Enregistrement contient quelques rares dossiers relatifs aux biens nationaux (2 Q 81-83).

Faire une recherche en Indre-et-Loire

Méthodologie générale

Le parcours passe, en premier lieu, par la **consultation d'études et d'ouvrages de bibliographie**, issus de recherches déjà effectuées :

- 1. celui de René Caisso pour le district de Tours, détaillant toutes les ventes et donnant les dates des procès-verbaux d'adjudication.
- 2. ceux de toute nature concernant le lieu recherché.

La consultation de l'inventaire des sous-séries 1-2 Q est la seconde étape et débute par la consultation des index disponibles.

Cette étape est particulièrement utile pour les biens de seconde origine puisque tous les dossiers d'indemnisation ouverts à partir de 1825 ont été indexés au nom de la personne concernée.

ATTENTION : ce n'est pas parce qu'un nom n'apparaît pas qu'on ne trouvera rien dans les documents.

Rappel: jusqu'à l'an IV, les biens sont vendus séparément par les districts qui établissent des registres et procès-verbaux d'adjudication distincts selon la 1ère ou 2e origine; à partir de l'an IV, le département mêle les biens et distingue leur vente selon les régimes et non plus selon leur origine.

Un bien de première origine peut avoir été estimé par un district puis vendu par le département sous un autre régime que le régime des 14 et 17 mai 1790.

Dans tous les cas, il convient de connaître le district dans lequel est situé le bien ou le lieu sur lequel porte la recherche (voir annexe).

Ce que je cherche	Cas	Etape 1	Etape 2
La vente d'un bien	Cas 1: je connais la	Je cherche le pv. de vente dans le fonds du	
(maison, domaine, terre	date de vente	district ou du département	
)	Cas 2 : je ne connais	Je consulte les décomptes d'acquéreurs	
	pas la date de vente	(classés par districts puis communes) pour	
		connaître la date de vente	
Les biens d'un propriétaire	Cas 1: bien de 1ère	Je consulte les états désignatifs et estimatifs	Je consulte les décomptes
	origine	par communes des biens et revenus	d'acquéreurs (classés par
		ecclésiastiques	districts puis communes) pour
			connaître la date de vente
	Cas 2: bien de 2ème	Je consulte les relevés des procès-verbaux	Je consulte les décomptes
	origine	d'adjudication des biens nationaux de 2ème	d'acquéreurs (classés par
		origine, classés par ancien propriétaire (1Q	districts puis communes) pour
		402) et je regarde s'il existe un dossier	connaître la date de vente
		individuel d'indemnisation ou de réclamation	
Les biens vendus dans le		Je consulte les décomptes d'acquéreurs	
cadre d'une commune ou		(classés par districts puis communes) pour	
de plusieurs		connaître la date de vente	

Par commodité, le terme « vente » est utilisé dans le tableau ci-dessus pour « vente » et « adjudication ».

Exemples

Un bien : La Hubaudière à Chédigny

Dans notre exemple, Chédigny se trouvait dans le district de Loches.

Qui était le propriétaire avant la Révolution ?

En fonction, la recherche de la vente d'un bien va être menée soit en direction des biens de première origine, soit des biens de seconde origine.

Rappel:

- 1. Si le bien appartenait avant 1790 au clergé et aux communautés religieuses, il convient de consulter les documents relatifs aux « Biens de première origine », qui ont été mis à la disposition de la Nation le 2 novembre 1790 et vendus en exécution des décrets des 13 mai et 16 juillet 1790 ; les biens des collèges, fabriques, ordre de Malte, hôpitaux, maisons de charité, communautés d'arts et métiers, ancien domaine royal sont tous également concernés.
- 2. Si le bien appartenait avant 1790 à une famille noble ayant émigré à la Révolution, il convient de consulter les documents relatifs aux « Biens de seconde origine », ces biens ayant été mis sous séquestre par la loi du 8 avril 1792 puis vendus par les lois des 2 septembre 1792 et 3 juin 1793 ; les biens des condamnés pour crimes contre-révolutionnaires, des prêtres déportés ou reclus, des étrangers résidant en France dont les pays étaient en guerre contre celle-ci et ceux des fermiers généraux sont également tous concernés.

Dans notre exemple, La Hubaudière, à Chédigny, appartenait à la Chartreuse du Liget : il convient de se reporter aux biens de première origine, dans le district de Loches.

On peut utiliser l'index de l'inventaire pour commencer la recherche (Chartreuse du Liget, voir Chemillé-sur-Indrois : cote 1Q215). Ainsi, pour l'exemple choisi ici, les termes à rechercher sont Hubaudière(s), Chédigny (commune de situation), Chartreuse du Liget (dont l'on sait, par la bibliographie, qu'elle était propriétaire de la Hubaudière). Dans le cas présent, l'index permet de se reporter directement à des cotes des sous-séries 1-2 Q.

Mais il convient de ne pas s'y limiter et de comprendre le contenu et la nature des actes décrits par l'inventaire, qui reflète le fonctionnement du processus de mise en vente des biens nationaux.

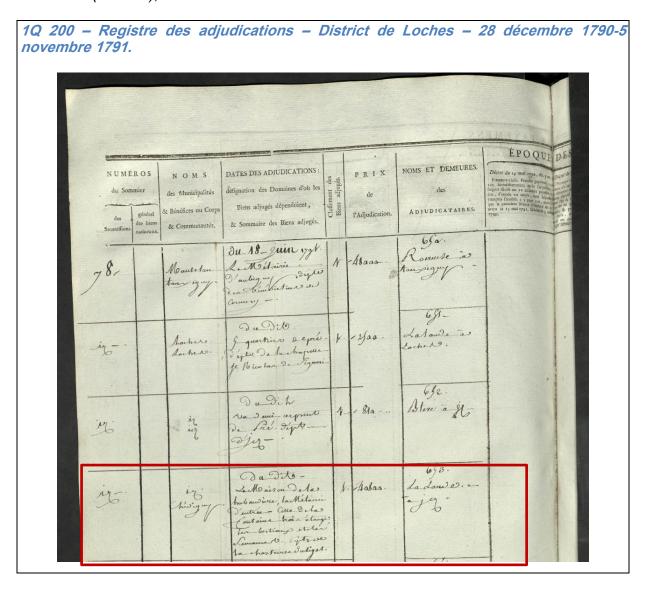
Les principaux documents disponibles

Recherche de documents spécifiques pour la vente de la Hubaudière :

- Expéditions des procès-verbaux d'adjudication, classement par commune.
 Dans la liasse relative à la commune, 1Q 203, le procès-verbal d'adjudication est lacunaire.
- <u>Etats des ventes classées par anciens propriétaires</u>: prieurés, communautés d'hommes, ... (1791-1792). Projets d'affiches de ventes approuvées (1793-an III): la vente de la Hubaudière est mentionnée le 16 juin 1791. Cote 1Q 191.

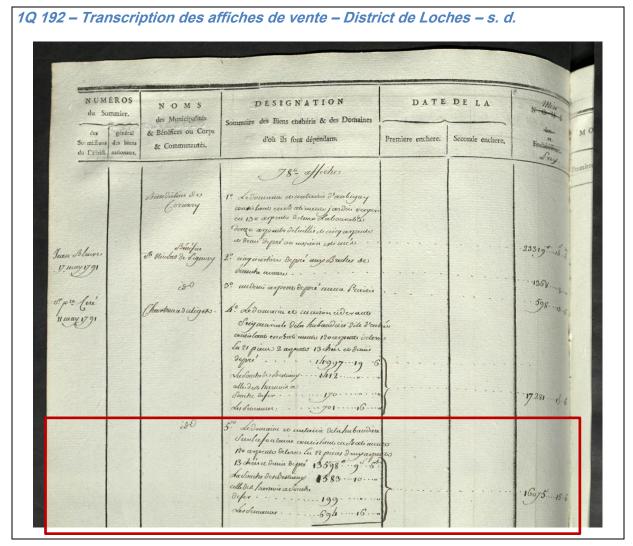
Il faut ensuite se reporter aux <u>registres des adjudications</u> correspondant à ces états de vente : ils les énumèrent chronologiquement et mentionnent origine et nature du bien, comme nom de l'acquéreur.

Ainsi, dans le registre coté 1Q 200, en menant la recherche par la date indiquée par l'état des ventes de la cote 1Q 191, l'on trouve au folio 75 verso, « Maison de la Hubaudière, Chédigny, appartenant à la Chartreuse du Liget, 40800 livres, vendue à La Lande (Loches), vente n°653 ».



En regardant l'analyse de la cote 1Q 208, qui aurait dû contenir le procès-verbal d'adjudication n° 653, l'on voit que celui-ci est manquant. La seule information pour l'instant sera donc celle du registre des adjudications coté 1Q 200.

Il peut être intéressant de consulter, lorsqu'elles ont été conservées, les <u>affiches de vente</u>, contenant la description des biens. Ainsi, sous la cote 1Q 192, transcription des affiches de vente : *au folio 46 verso, mention du domaine et maison appartenant cydevant au seigneur de la Hubaudière, l'Entrée et sur la Fontaine.* Il est fait mention d'une soumission du 11 mai 1791.

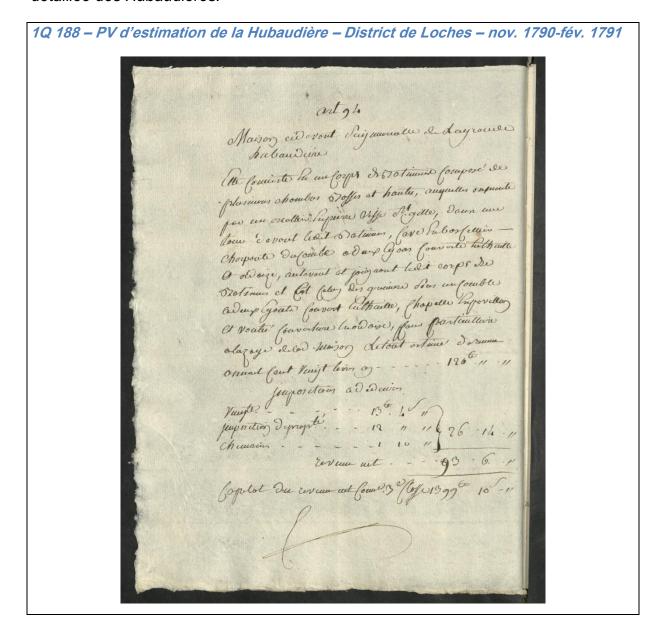


Consultation des <u>soumissions</u> : celle du 11 mai 1791 se trouve dans le registre coté 1Q 180 qui mentionne le procès-verbal n°487 de Jacquemin et de la Couchardière,

Les <u>procès-verbaux de soumissions</u>, réalisés au préalable des mises en vente des biens nationaux sont riches de renseignements. Ainsi, sous la cote 1Q 188,

experts municipaux de Tours.

l'estimation du 15 décembre 1790, aux articles 94 et 95, contenant une description détaillée des Hubaudières.



Les documents annexes ou complémentaires

Des recherches annexes ou complémentaires s'imposent parfois lorsque celle, plus classique, menée à travers les procès-verbaux ou registres d'adjudication ne donne pas de résultat. Les sources provenant des fonds des districts, du département, de l'Enregistrement et des Domaines (1Q) peuvent permettre soit de retrouver un numéro, une date de vente, ou encore un nom d'acquéreur.

Fonds du district :

Cote 1Q 172 : <u>comptes des recettes et dépenses des communautés religieuses pour l'année 1790</u> : notamment les baux en cours des Chartreux, mentionnant des baux passés le 24 juin 1785 pour la Hubaudière.

Cote 1Q 174 : <u>états désignatifs et estimatifs par commune</u> des biens et revenus ecclésiastiques.

Cote 1Q 187 : <u>registre de transcription des procès-verbaux d'estimation des biens</u> affermés.

Cote 1Q 215 : <u>Inventaire et ventes des meubles et effets</u>. Les titres de la Chartreuse du Liget sont inventoriés le 12 octobre 1790 par le district de Loches. Ceux de la Hubaudière étaient alors conservés dans la « 4ème armoire » avec ceux de Villepays, la Vrilleterie, le Moulin Clairet/Cléré etc. Il est fait mention de terriers papier reliés du fief et terre de la Hubaudière l'un de 1550, l'autre de 1502. Les baux de la Hubaudière passés les 26/8 et 6/4/ 1785 devant Me Musnier, notaire, sont mentionnés.

Enregistrement et Domaines : ventes des biens nationaux, décomptes des acquéreurs :

Cote 1Q 630: Décomptes des paiements pour acquisition de biens nationaux de 1ère et 2e origine depuis 1790, district de Loches, commune de Chédigny.

Enregistrement et Domaines : bureaux :

Cote 1Q 864: <u>Table alphabétique des anciens possesseurs des biens</u> de 1ère origine vendus sous les n°1 à 1514 du 28 décembre 1790 au 2 janvier 1792.

En recherchant le terme « Chartreux », l'on trouve deux métairies des Hubaudières à Chédigny vendues à Victor de La Lande pour 40 800 livres. Date de la vente : 11 juin 1791. Date d'enregistrement : 12 juillet 1791. Le recours aux registres de l'enregistrement des actes, en sous-série 3 Q, peut être utile pour des précisions supplémentaires (voir 3 Q 4777, folio 168 2e case). Après la table, se reporter au sommier général.

Cote 1Q 865: Sommier général des biens de première origine vendus devant le district de Loches [1790-an IV]. N° d'article : 488 bis : « La maison et deux métairies aux Hubaudières, souches et semences, étang, ... à Chédigny. Adjudication à Victor Lalande pour Jean Guillaume, demeurant à Paris. Date de la vente, 18 juin 1791, montant : 43300 en principal, plus 4152.26 en intérêts ».

Il est aussi possible d'utiliser les <u>sommiers des comptes ouverts</u>, en fonction des dates ou numéros de ventes : cote 1Q 858 vente 11140 Mr de la Lande, au folio 42 : on trouve dans la marge « Jean Guillaume, Paris, cessionnaire du citoyen Lalande pour le domaine des Hubaudières et dépendances adjugé moyennant 40 800 livres, par acte devant Pescherard notaire à Loches le 21 février 1793. Pour retrouver cet acte notarié, il convient de consulter les minutes des notaires, conservées dans la sous-série 3 E. Un index permet de retrouver la cote dans laquelle est conservé l'acte en question : 3 E 26 / 439 pour cet acte de 1793.

Une personne : Henri Mocet, émigré.

Il existe différentes façons de faire la recherche :

- 1. Soit on s'intéresse aux biens d'une personne dans une localité donnée ;
- 2. Soit on s'intéresse à l'ensemble des biens d'une personne dans le département.

Cas 1 : Recherche des biens d'Henri Mocet à Chézelles.

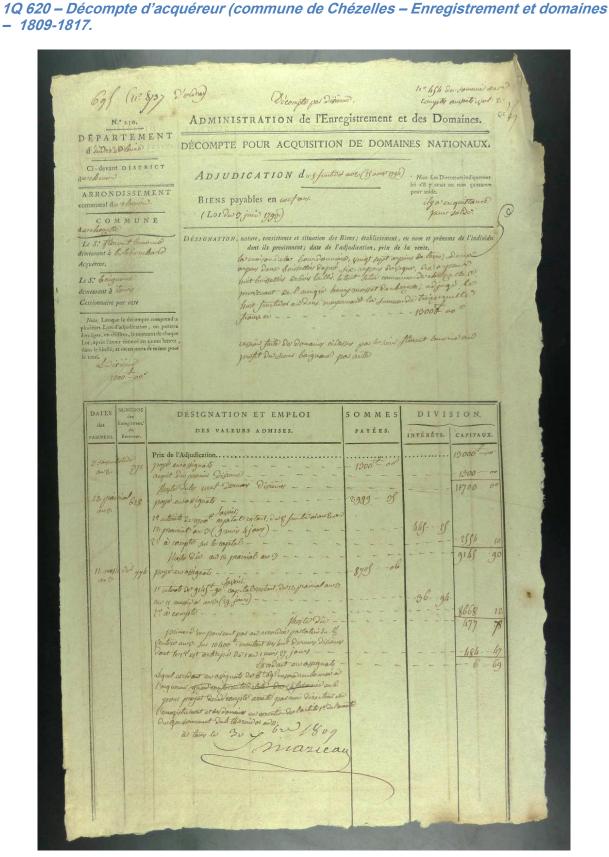
Le plus simple est de consulter directement les <u>décomptes d'acquéreurs (1Q 620)</u> dans le fonds de l'Enregistrement et des domaines. La lecture de ce document permet ensuite de retrouver le procès-verbal d'adjudication (voir-ci-dessous).

Cas 2 : Recherche des biens d'Henri Mocet dans le département.

La recherche débute par la consultation de la liasse <u>1Q 402 « Relevé des pv</u> <u>d'adjudication des biens nationaux de 2^e origine classés par anciens propriétaires »</u>. Le nom de Mocet n'apparaît malheureusement pas.

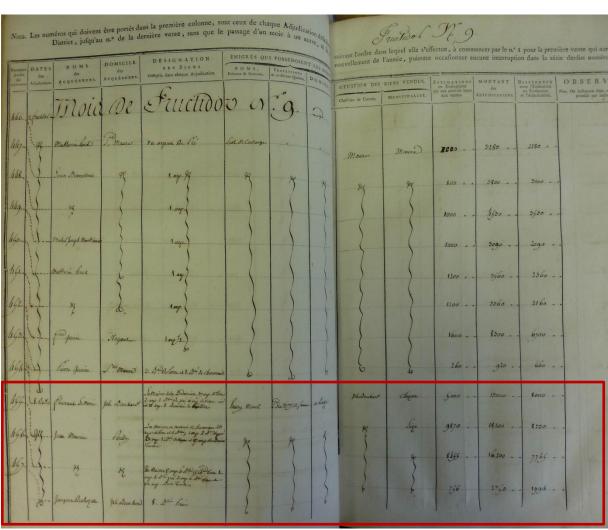
Dans un deuxième temps, on peut consulter la <u>Liste des émigrés de la République de</u> <u>l'an II (1Q 486)</u>. Ce document indique qu'il possédait des biens à Chézelles notamment et qu'il a été inscrit sur la liste le 9 février 1793.

Pour retrouver la date de vente de ces biens on peut soir regarder les décomptes d'acquéreur, soit rechercher dans le registre le <u>registre des adjudications 1Q 120.</u> Ce registre récapitule toutes les ventes faites au district de Chinon où se situe Chézelles. Les ventes sont classées par dates avec indication du nom de l'acquéreur et de la provenance des biens.



On apprend grâce à ce document que le domaine de la Baudonnière à Chézelles, ancienne propriété d'Henri Mocet, a été adjugée à Florent Lemoine le 8 fructidor an II (25 août 1794) pour la somme de 13 000 livres.

A noter que le nom du domaine inscrit ici n'est pas le bon puisqu'il est écrit « Bourdonnière » au lieu de Baudonnière. Il faut garder à l'esprit que les décomptes d'acquéreurs peuvent comporter des erreurs et ce d'autant plus qu'ils ont été établis plusieurs années après les ventes.

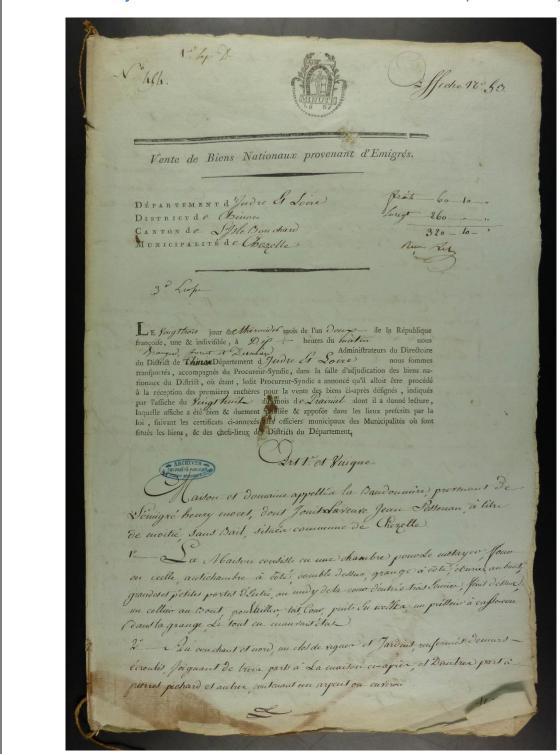


1Q 120 – registre des adjudications– District de Chinon – 24 nivôse an II-29 prairial an

III (13 janvier 1794-17 juin 1795)

Les biens d'Henri Mocet ont tous été vendus le même jour, comme c'était l'usage. De gauche à droite figurent les informations suivantes: N° d'ordre de l'adjudication / date / nom de l'acquéreur / son domicile / désignation des biens / nom de l'émigré / sa profession / son domicile / la localisation du bien (canton et commune) / montant de l'estimation / montant de l'adjudication / écart entre les deux. La recherche dans ce genre de registre peut s'avérer fastidieuse si on a aucune idée de la date de vente du bien qui nous intéresse.

Une fois la date d'adjudication trouvée, il ne reste plus qu'à trouver le <u>procès-verbal</u> <u>d'adjudication (1Q 124)</u> du 8 fructidor an II qui va donner les informations complémentaires concernant la vente : description du bien, nom et date de la soumission (s'il y a lieu), date de l'estimation, noms des éventuels enchérisseurs...



1Q 124 – PV d'adjudication – District de Chinon – 8 fructidor an II (25 août 1794)

Ce pv d'adjudication ne donne aucune indication sur une éventuelle soumission car cette formalité n'est pas nécessaire pour la mise en vente de biens de seconde origine. Le domaine de la Baudonnnière est adjugé à Florent Lemoine à 13 000 livres au 14º feu.

Pour aller plus loin... le fonds du Département.

L'administration départementale est chargée pendant toute la période révolutionnaire des questions relatives aux émigrés (<u>voir ci-dessus</u>). On trouve dans ces nombreux dossiers de multiples informations sur les émigrés. A cela il faut ajouter que les districts

ont été chargé de dresser des inventaires des biens meubles des émigrés, déportés et condamnés pour en assurer la vente. La consultation de ces dossiers peut être riche de renseignements.

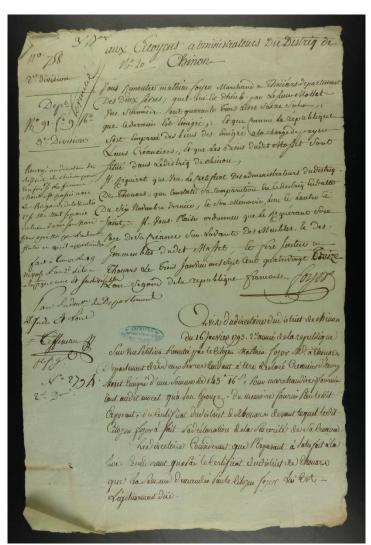
La consultation de <u>l'index de la sous-série 1Q</u> est à cet égard importante, ces dossiers nominatifs ayant fait l'objet d'une indexation.

On y voit ainsi que MOCET (Henri) apparaît dans trois dossiers : 1Q 134, 1Q 553, 1Q 569 et 1Q 588.

<u>1Q 134</u>: on y trouve le dossier contenant l'inventaire et les ventes des biens meubles de cet émigré.

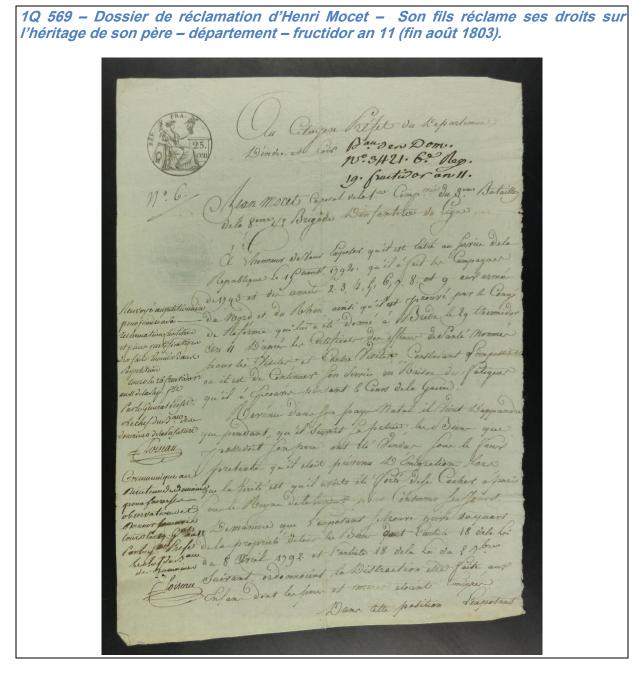
<u>1Q 553</u>: il s'agit du dossier de liquidation de créances d'Henri Mocet. Ces dossiers sont instructifs pour mener une étude plus approfondie sur le mode de vie de ces personnes, leurs réseaux...

1Q 553 – Dossier de liquidation de créance d'Henri Mocet – pétition de Mathieu Foyet – département – 3 janvier 1793.

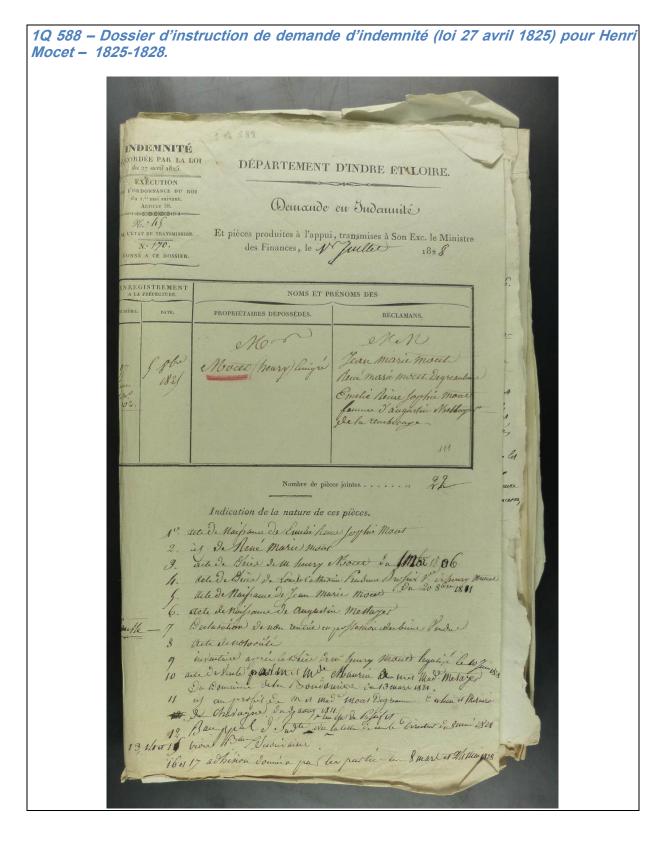


Mathieu Foyet, marchand à Thouars, réclame la somme de 143 l. 16 s. pour des marchandises qu'il lui a fournies. Il demande à être remboursé sur la vente des biens meubles.

<u>1Q 569</u>: on trouve ici un dossier de contentieux relatif à cet émigré. Le fils d'Henri Mocet, caporal dans les armées de la République, a en effet déposé une réclamation arguant du fait que son père n'était pas émigré mais qu'il se cachait à Paris durant la Terreur. Ce dossier est composé de diverses pièces dont une copie du procès-verbal d'adjudication des biens d'Henri Mocet le 8 fructidor an II.

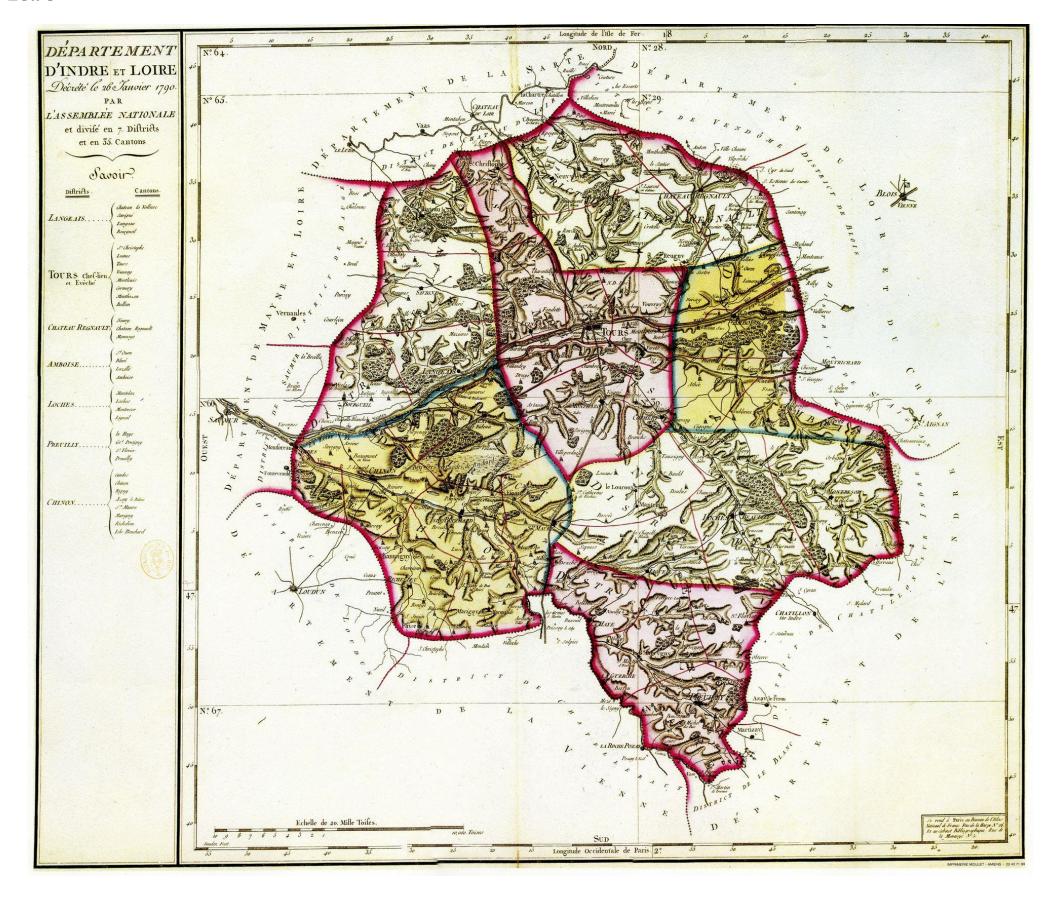


<u>1Q 588</u>: sous cette cote est conservé le dossier d'indemnisation ouvert suite à la loi du « Milliard des émigrés ». Ce type de dossier est riche d'enseignements bien que composé essentiellement de pièces comptables. Les pièces mentionnées sur la couverture du dossier sont en effet absentes pour la plupart.



Annexes

Les districts d'Indre-et-Loire



Liste des communes avec indication de leur district et canton de rattachement.

Communes	Districts	Cantons
Abilly	Preuilly	Grand-Pressigny (le)
Ambillou	Langeais	Savigné
Amboise	Amboise	Amboise
Anché	Chinon	Chinon
Antogny	Chinon	Marigny-Marmande
Artannes-sur-Indre	Tours	Montbazon
Assay	Chinon	Richelieu
Athée-sur-Cher	Amboise	Bléré
Aubigny	Loches	Montrésor
Autrèche	Château-Renault	Château-Renault
Auzouer	Château-Renault	Château-Renault
Avoine	Chinon	Chinon
Avon-les-Roches	Chinon	Ile-Bouchard (I')
Avrillé	Langeais	Savigné
Azay-le-Rideau	Chinon	Azay-le-Rideau
Azay-sur-Cher	Tours	Montlouis
Azay-sur-Indre	Loches	Loches
	В	
Balesmes	Preuilly	Haye (la)
Ballan	Tours	Ballan
Barrou	Preuilly	Grand-Pressigny (le)
Beaulieu-lès-Loches	Loches	Loches
Beaumont-la-Ronce	Château-Renault	Neuvy-le-Roi
Beaumont-lès-Tours	Tours	Tours
Beaumont-en-Véron	Chinon	Chinon
Beaumont-Village	Loches	Montrésor
Benais	Langeais	Bourgueil
Berthenay	Tours	Tours
Betz-le-Château	Preuilly	Saint-Flovier
Bléré	Amboise	Bléré
Bossay-sur-Claise	Preuilly	Preuilly
Bossée	Loches	Manthelan
Boulay (le)	Château-Renault	Château-Renault
Bourgueil	Langeais	Bourgueil
Bournan	Loches	Ligueil
Boussay	Preuilly	Preuilly
Braslou	Chinon	Richelieu
Braye-sous-Faye	Chinon	Richelieu
Braye-sur-Maulne	Langeais	Château-la-Vallière
Brèches	Langeais	Château-la-Vallière
Bréhémont	Chinon	Rigny
Bridoré	Loches	Loches
Brizay	Chinon	Ile-Bouchard (I')
Bueil	Château-Renault	Neuvy-le-Roi

Communes	Districts	Cantons
	С	
Candes	Chinon	Candes
Cangey	Amboise	Saint-Ouen
Celle-Guenand (la)	Preuilly	Grand-Pressigny (le)
Celle-Saint-Avant (la)	Preuilly	Haye (la)
Céré-la-Ronde	Amboise	Luzillé
Cérelles	Château-Renault	Monnaie
Chambon	Preuilly	Preuilly
Chambourg-sur-Indre	Loches	Loches
Chambray-lès-Tours	Tours	Montbazon
Champigny-sur-Veude	Chinon	Richelieu
Chançay	Tours	Vouvray
Chanceaux-près- Loches	Loches	Loches
Chanceaux-sur- Choisille	Tours	Vouvray
Channay-sur-Lathan	Langeais	Savigné
Chapelle-aux-Naux (la)	Chinon	Rigny
Chapelle-Blanche (la) [La Chapelle-sur-Loire]	Langeais	Bourgueil
Chapelle-Blanche- Saint-Martin (la)	Loches	Ligueil
Charentilly	Tours	Luynes
Chargé	Amboise	Amboise
Charnizay	Preuilly	Saint-Flovier
Château-la-Vallière	Langeais	Château-la-Vallière
Château-Renault	Château-Renault	Château-Renault
Chaumussay	Preuilly	Preuilly
Chaveignes	Chinon	Richelieu
Chédigny	Loches	Loches
Cheillé	Chinon	Azay-le-Rideau
Chemillé-sur-Dême	Château-Renault	Neuvy-le-Roi
Chemillé-sur-Indrois	Loches	Montrésor
Chenonceaux	Amboise	Bléré
Chenusson	Château-Renault	Monnaie
Chézelles	Chinon	Ile-Bouchard (I')
Chinon	Chinon	Chinon
Chisseaux	Amboise	Bléré
Chouzé-le-Sec	Langeais	Château-la-Vallière
Chouzé-sur-Loire	Langeais	Bourgueil
Cigogné	Amboise	Bléré
Cinais	Chinon	Chinon
Cinq-Mars-la-Pile	Langeais	Langeais
Ciran	Loches	Ligueil
Civray-sur-Cher	Amboise	Bléré
Civray-sur-Esves	Preuilly	Haye (la)
Cléré-les-Pins	Langeais	Savigné
Continvoir	Langeais	Savigné

Communes	Districts	Cantons
Cormery	Tours	Cormery
Couesmes	Langeais	Château-la-Vallière
Coulangé	Loches	Montrésor
Courçay	Amboise	Bléré
Courcelles	Langeais	Savigné
Courcoué	Chinon	Richelieu
Couziers	Chinon	Candes
Cravant	Chinon	Chinon
Crissay-sur-Manse	Chinon	Ile-Bouchard (I')
Croix (la)	Amboise	Bléré
Crotelles	Château-Renault	Monnaie
Crouzilles	Chinon	Ile-Bouchard (I')
Cussay	Preuilly	Haye (la)
	D	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Dame-Marie-les-Bois	Château-Renault	Château-Renault
Dierre	Amboise	Bléré
Dolus-le-Sec	Loches	Manthelan
Draché	Preuilly	Haye (la)
Druye	Tours	Ballan
	E	,
Ecueillé	Loches	Montrésor
Epeigné-les-Bois	Amboise	Luzillé
Epeigné-sur-Dême	Château-Renault	Neuvy-le-Roi
Essards (les)	Langeais	Langeais
Esves-le-Moutier	Loches	Ligueil
Esvres	Tours	Cormery
	F	,
Fave-la-Vineuse	Chinon	Richelieu
Ferrière (la)	Château-Renault	Neuvy-le-Roi
Ferrière-Larçon	Preuilly	Grand-Pressigny (le)
Ferrière-sur-Beaulieu	Loches	Loches
Fleuray	Amboise	Saint-Ouen
Fondettes	Tours	Luynes
Francueil	Amboise	Luzillé
Tanodon	G	Edzine
Genillé	Loches	Montrésor
Gizeux	Langeais	Savigné
Grand-Pressigny (le)	Preuilly	Grand-Pressigny (le)
	Chinon	Richelieu
Grazay Guerche (la)	Preuilly	Grand-Pressigny (le)
Sucione (la)	Prediliy H	Granu-i ressignly (le)
Have (la)	Preuilly	Have (la)
Haye (la) Hermites (les)	Château-Renault	Haye (la) Château-Renault
` ,		
Huismos	Langeais Chinon	Savigné Chinon
Huismes	CHIHOH	CHIHOH

Ille-Bouchard (I') Chinon Ille-Bouchard (I') Ingrandes Langeais Bourgueil	Communes	Districts	Cantons
Jaulnay	I		
Jaulnay Chinon Marigny-Marmande Joué-lès-Tours Tours Ballan Langeais Langeais Langeais Larçay Tours Montlouis Lémeré Chinon Richelieu Lerné Chinon Candes Liège (le) Loches Montrésor Liège (le) Loches Montrésor Liègré Chinon Chinon Liqueil Loches Liqueil Ligré Chinon Chinon Liqueil Loches Liqueil Limeray Amboise Saint-Ouen Loches Loches Montrésor Loches Loches Loches Loches Loches Loches Loches Montrésor Ligueil Loches Liqueil Limeray Amboise Saint-Ouen Loches Loches Montrésor Louans Loches Montrésor Louans Loches Montrésor Louans Loches Montrésor Louans Loches Montrésor Louroux (le) Loches Manthelan Lublé Langeais Château-la-Vallière Lussault-sur-Loire Amboise Amboise Luynes Tours Luynes Luzé Chinon Marigny-Marmande Luzillé Amboise Luzillé Manthelan Loches Manthelan Marçay Chinon Chinon Marcay Chinon Chinon Marcay Chinon Chinon Marcay Chinon Chinon Marcay Chinon Marigny-Marmande Margay Chinon Chinon Marcay Chinon Marigny-Marmande Margay Chinon Sainte-Maure Marilly-sur-Vienne Chinon Sainte-Maure Marilly-sur-Vienne Chinon Marigny-Marmande Marray Château-Renault Neuvy-le-Roi Marilly-sur-Vienne Chinon Sainte-Maure Monnaie Château-Renault Monnaie Montlouis Tours Montlouis	Ile-Bouchard (I')	Chinon	Ile-Bouchard (I')
Jaulnay Chinon Marigny-Marmande Joué-lès-Tours Tours Ballan Langeais Langeais Langeais Langeais Larçay Tours Montlouis Lémeré Chinon Richelieu Lerné Chinon Candes Liège (le) Loches Montrésor Liège (le) Loches Montrésor Lignières Chinon Azay-le-Rideau Ligré Chinon Chinon Ligueil Loches Ligueil Limeray Amboise Saint-Ouen Loches Loches Montrésor Loches Loches Loches Loches Loches Loches Loches Loches Montrésor Louans Loches Montrésor Louinoux (le) Loches Montrésor Luyle-Roi Louroux (le) Loches Manthelan Lublé Langeais Château-la-Vallière Luynes Tours Luynes Luzé Chinon Marigny-Marmande Luzillé Amboise Luzillé Maillé Chinon Sainte-Maure Marcally-sur-Maulne Langeais Château-la-Vallière Marcilly-sur-Vienne Chinon Marigny-Marmande Margay Chinon Chinon Marce-sur-Esves Preuilly Haye (la) Marcilly-sur-Vienne Chinon Marigny-Marmande Margny-Marmande Chinon Marigny-Marmande Marnay Château-Renault Neuvy-le-Roi Marie Tours Ballan Monnaie Château-Renault Monnaie Montbouis Tours Montbous	Ingrandes	Langeais	Bourgueil
Joué-lés-Tours		J	
Langeais Langeais Langeais Larçay Tours Montlouis Lémeré Chinon Richelieu Lerné Chinon Candes Liège (le) Loches Montrésor Liège (le) Loches Montrésor Liège Chinon Ille-Bouchard (l') Lignières Chinon Azay-le-Rideau Ligré Chinon Chinon Ligueil Loches Liqueil Limeray Amboise Saint-Ouen Loches Loches Loches Loches Loches Loches Loches-Bur-Indrois Loches Montrésor Louans Loches Montrésor Louans Loches Manthelan Louestault Château-Renault Neuvy-le-Roi Loussault-sur-Loire Amboise Amboise Luynes Tours Luynes Luzé Chinon Marigny-Marmande Luzillé Amboise Luzillé Manthelan Loches Manthelan Marçay Chinon Sainte-Maure Marcè-sur-Esves Preuilly Haye (la) Marcilly-sur-Vienne Chinon Marigny-Marmande Marigny-Marmande Chinon Marigny-Marmande Marigny Château-Renault Neuvy-le-Roi Mazières Langeais Langeais Mettray Tours Tours Montbazon Tours Montbazon Montbodon Château-Renault Monnaie Montbodon Château-Renault Monnaie Montbodon Château-Renault Château-Renault Montbouis		Chinon	Marigny-Marmande
Langeais Langeais Langeais Larçay Tours Montlouis Lémeré Chinon Richelieu Lerné Chinon Candes Liège (le) Loches Montrésor Liège Chinon IIIe-Bouchard (l') Lignières Chinon Azay-le-Rideau Ligré Chinon Chinon Ligueil Loches Ligueil Limeray Amboise Saint-Ouen Loches Loches Montrésor Loches Loches Loches Loches Loches Loches Loches Loches Montrésor Louans Loches Montrésor Louans Loches Montrésor Louans Loches Manthelan Louestault Château-Renault Neuvy-le-Roi Luynes Tours Luynes Luynes Tours Luynes Luzé Chinon Marigny-Marmande Luzillé Amboise Luzillé Manthelan Loches Manthelan Marçay Chinon Sainte-Maure Marcay Chinon Chinon Marcé-sur-Esves Preuilly Haye (la) Marcélly-sur-Vienne Chinon Richelieu Marray Château-Renault Neuvy-le-Roi Maridon Château-Renault Monnaie Montbazon Tours Montbous	Joué-lès-Tours	Tours	Ballan
Larçay Tours Montlouis Lémeré Chinon Richelieu Lerné Chinon Candes Liège (le) Loches Montrésor Liège (le) Loches Montrésor Ligrès Chinon Azay-le-Rideau Ligré Chinon Chinon Ligueil Loches Ligueil Limeray Amboise Saint-Ouen Loches Loches Loches Loches Loches Montrésor Louroux (le) Loches Manthelan Lusié Langeais Château-la-Vallière Luzillé Amboise Amboise Luzillé Chinon Marigny-Marmande Luzillé Chinon Sainte-Maure Marray Château-Renault Neuvy-le-Roi Marray Chinon Sainte-Maure Marray Château-Renault Neury-le-Roi Loches Loches Manthelan Luzillé Chinon Sainte-Maure Marcé-sur-Esves Preuilly Haye (la) Marray Château-Renault Neuvy-le-Roi Marray Château-Renault Neury-le-Roi Marray Château-Renault Monnaie Monthodon Château-Renault Monnaie Monthodon Château-Renault Monnaie		L	
Lémeré Chinon Richelieu Lerné Chinon Candes Liège (le) Loches Montrésor Lièze Chinon Ille-Bouchard (l') Lignières Chinon Azay-le-Rideau Ligré Chinon Chinon Ligueil Loches Ligueil Limeray Amboise Saint-Ouen Loches Loches Loches Loches Loches Loches Loches-Bur-Indrois Loches Montrésor Louans Loches Manthelan Louestault Château-Renault Neuvy-le-Roi Louroux (le) Loches Manthelan Lublé Langeais Château-la-Vallière Luynes Tours Luynes Luzé Chinon Marigny-Marmande Luzillé Amboise Manthelan Marcay Chinon Chinon Marcé-sur-Esves Preuilly Haye (la) Marcilly-sur-Maulne Langeais Château-la-Vallière Marigny-Marmande Chinon Marigny-Marmande Marigny-Marmande Chinon Sainte-Maure Marigny-Marmande Chinon Marigny-Marmande Maray Chinon Sainte-Maure Marigny-Marmande Chinon Marigny-Marmande Maray Château-la-Vallière Marigny-Marmande Maray Château-Renault Neuvy-le-Roi Marigny-Marmande Chinon Marigny-Marmande Maray Château-Renault Neuvy-le-Roi Marigny-Marmande Chinon Richelieu Maray Château-Renault Neuvy-le-Roi Marigny-Marmande Chinon Richelieu Maray Château-Renault Neuvy-le-Roi Marigny-Marmande Château-Renault Monnaie Montodon Château-Renault Monnaie Montodon Château-Renault Monnaie Montodon Château-Renault Monnaie Montouis Tours Montouis	Langeais	Langeais	Langeais
Lerné Chinon Candes Liège (le) Loches Montrésor Lièze Chinon Ille-Bouchard (l') Lignières Chinon Azay-le-Rideau Ligré Chinon Chinon Ligueil Loches Ligueil Limeray Amboise Saint-Ouen Loches Loches Loches Loches Loches Montrésor Louans Loches Montrésor Louans Loches Manthelan Louestault Château-Renault Neuvy-le-Roi Lusilé Langeais Château-la-Vallière Lusault-sur-Loire Amboise Luzillé Luzillé Amboise Luzillé Marigny-Marmande Marqay Chinon Sainte-Maure Marigny-Marmande Chinon Marigny-Marmande Margny-Marmande Chinon Sainte-Maure Marginy-Marmande Chinon Sainte-Maure Marginy-Marmande Chinon Sainte-Maure Marigny-Marmande Chinon Marigny-Marmande Marray Château-Renault Neuvy-le-Roi Mazières Langeais Langeais Mettray Tours Tours Miré Tours Ballan Monnaie Château-Renault Monnaie Montbous Tours Montbouis	Larçay	Tours	Montlouis
Liège (le) Liège (Chinon Ille-Bouchard (l') Lignières Chinon Azay-le-Rideau Ligré Chinon Chinon Ligueil Loches Ligueil Limeray Amboise Saint-Ouen Loches Loches Loches Loches Loches Loches Loches Loches Montrésor Louans Loches Manthelan Louestault Château-Renault Neuvy-le-Roi Louroux (le) Loches Amboise Amboise Luynes Luynes Luzé Chinon Marigny-Marmande Luzillé Amboise Luzillé Maillé Chinon Sainte-Maure Manthelan Loches Manthelan Marçay Chinon Chinon Marcé-sur-Esves Preuilly Haye (la) Marcilly-sur-Vienne Chinon Richelieu Marray Château-Renault Neuvy-le-Roi Marigny-Marmande Chinon Raigny-Marmande Marnay Château-Renault Neuvy-le-Roi Marigny-Marmande Chinon Raigny-Marmande Marnay Château-Renault Neuvy-le-Roi Marigny-Marmande Chinon Richelieu Marray Château-Renault Neuvy-le-Roi Marzères Langeais Langeais Mettray Tours Ballan Monnaie Château-Renault Monnaie Montbodon Château-Renault Monnaie Montbodon Château-Renault Château-Renault Montbouis Tours Montlouis	Lémeré	Chinon	Richelieu
Lièze Chinon Ile-Bouchard (I') Lignières Chinon Azay-le-Rideau Ligré Chinon Chinon Liqueil Loches Liqueil Limeray Amboise Saint-Ouen Loches Loches Loches Loches-sur-Indrois Loches Montrésor Louans Loches Manthelan Louestault Château-Renault Neuvy-le-Roi Louroux (Ie) Loches Manthelan Lublé Langeais Château-la-Vallière Luynes Tours Luynes Luzé Chinon Marigny-Marmande Luzillé Amboise Manthelan Marçay Chinon Sainte-Maure Marcé-sur-Esves Preuilly Haye (Ia) Marcilly-sur-Vienne Chinon Marigny-Marmande Marray Château-Renault Neuvy-le-Roi Marray Château-Ia-Vallière Marray Château-Ia-Vallière Marray Château-Ia-Vallière Marray Château-Ia-Vallière Marray Chinon Sainte-Maure Marigny-Marmande Chinon Marigny-Marmande Marray Château-Ia-Vallière Marray Château-Renault Neuvy-le-Roi Marères Langeais Langeais Mettray Tours Ballan Monnaie Château-Renault Monnaie Montbazon Tours Montlouis Montlouis Tours Montlouis	Lerné	Chinon	Candes
Lièze Chinon Ile-Bouchard (I') Lignières Chinon Azay-le-Rideau Ligré Chinon Chinon Ligueil Loches Ligueil Limeray Amboise Saint-Ouen Loches Loches Loches Loché-sur-Indrois Loches Montrésor Louans Loches Manthelan Louestault Château-Renault Neuvy-le-Roi Louroux (Ie) Loches Manthelan Lublé Langeais Château-Ia-Vallière Lussault-sur-Loire Amboise Amboise Luzillé Amboise Luzillé Marigny-Marmande Marcé-sur-Esves Preuilly Haye (Ia) Marcilly-sur-Vienne Chinon Marigny-Marmande Marray Château-Renault Neuvy-le-Roi Marcilly-sur-Vienne Chinon Sainte-Maure Marray Château-Ia-Vallière Marray Château-Ia-Vallière Marray Château-Ia-Vallière Marray Château-Ia-Vallière Marray Château-Ia-Vallière Marray Château-Ia-Vallière Marray Château-Renault Neuvy-le-Roi Marzères Langeais Langeais Mettray Tours Ballan Monnaie Château-Renault Monnaie Montbodon Château-Renault Château-Renault Montbouis Tours Montlouis	Liège (le)	Loches	Montrésor
Ligré Chinon Chinon Ligueil Loches Ligueil Limeray Amboise Saint-Ouen Loches Montrésor Louans Loches Manthelan Louestault Château-Renault Neuvy-le-Roi Louroux (le) Loches Manthelan Lublé Langeais Château-la-Vallière Lussault-sur-Loire Amboise Amboise Luynes Tours Luynes Luzé Chinon Marigny-Marmande Luzillé Amboise Luzillé Maillé Chinon Sainte-Maure Manthelan Loches Manthelan Marçay Chinon Chinon Marcé-sur-Esves Preuilly Haye (la) Marcilly-sur-Maulne Langeais Château-la-Vallière Marcilly-sur-Vienne Chinon Sainte-Maure Marigny-Marmande Chinon Marigny-Marmande Marnay Chinon Richelieu Marray Château-Renault Neuvy-le-Roi Mazières Langeais Langeais Mettray Tours Tours Montazon Tours Montbazon Montbazon Château-Renault Monnaie Montbodon Château-Renault Château-Renault Montlouis Tours Montlouis		Chinon	Ile-Bouchard (I')
Ligré Chinon Chinon Ligueil Loches Ligueil Limeray Amboise Saint-Ouen Loches Montrésor Louans Loches Manthelan Louestault Château-Renault Neuvy-le-Roi Louroux (le) Loches Manthelan Lublé Langeais Château-la-Vallière Lussault-sur-Loire Amboise Amboise Luynes Tours Luynes Luzé Chinon Marigny-Marmande Luzillé Amboise Luzillé Maillé Chinon Sainte-Maure Manthelan Loches Manthelan Marçay Chinon Chinon Marcé-sur-Esves Preuilly Haye (la) Marcilly-sur-Maulne Langeais Château-la-Vallière Marcilly-sur-Vienne Chinon Sainte-Maure Marigny-Marmande Chinon Marigny-Marmande Marnay Chinon Richelieu Marray Château-Renault Neuvy-le-Roi Mazières Langeais Langeais Mettray Tours Tours Montazon Tours Montbazon Montbazon Château-Renault Monnaie Montbodon Château-Renault Château-Renault Montlouis Tours Montlouis	Lignières	Chinon	Azay-le-Rideau
Ligueil Loches Ligueil Limeray Amboise Saint-Ouen Loches Loches Loches Loches Loches Loches Lourours Louren Manthelan Louestault Château-Renault Neuvy-le-Roi Louroux (le) Loches Manthelan Lublé Langeais Château-la-Vallière Lussault-sur-Loire Amboise Amboise Luynes Tours Luynes Luzé Chinon Marigny-Marmande Luzillé Amboise Luzillé Maillé Chinon Sainte-Maure Manthelan Loches Manthelan Marçay Chinon Chinon Marcé-sur-Esves Preuilly Haye (la) Marcilly-sur-Vienne Chinon Sainte-Maure Marigny-Marmande Chinon Sainte-Marmande Marqay Chinon Château-la-Vallière Marcilly-sur-Vienne Chinon Sainte-Maure Marigny-Marmande Chinon Marigny-Marmande Marqay Chinon Sainte-Maure Marcilly-sur-Vienne Chinon Sainte-Maure Marigny-Marmande Chinon Marigny-Marmande Marnay Château-Renault Neuvy-le-Roi Mazières Langeais Langeais Mettray Tours Tours Miré Tours Ballan Monnaie Château-Renault Monnaie Montbazon Tours Montbazon Montgoger Chinon Sainte-Maure Monthodon Château-Renault Château-Renault Montlouis Tours Montlouis		Chinon	,
Limeray Amboise Saint-Ouen Loches Loches Loches Loché-sur-Indrois Loches Montrésor Louans Loches Manthelan Louestault Château-Renault Neuvy-le-Roi Louroux (le) Loches Manthelan Lublé Langeais Château-la-Vallière Lussault-sur-Loire Amboise Amboise Luynes Tours Luynes Luzé Chinon Marigny-Marmande Luzillé Amboise Luzillé Maillé Chinon Sainte-Maure Manthelan Loches Manthelan Marçay Chinon Chinon Marcé-sur-Esves Preuilly Haye (la) Marcilly-sur-Vienne Chinon Sainte-Maure Marigny-Marmande Chinon Sainte-Maure Marigny-Marmande Chinon Sainte-Maure Marigny-Marmande Chinon Sainte-Marre Marigny-Marmande Chinon Sainte-Maure Marigny-Marmande Château-la-Vallière Marigny-Marmande Chinon Marigny-Marmande Marnay Chinon Richelieu Marray Château-Renault Neuvy-le-Roi Mazières Langeais Langeais Mettray Tours Tours Miré Tours Ballan Monnaie Château-Renault Monnaie Montbazon Tours Montbazon Montgoger Chinon Sainte-Maure Monthodon Château-Renault Château-Renault Montlouis		Loches	Ligueil
Loches Loches Loches Loché-sur-Indrois Loches Montrésor Louans Loches Manthelan Louestault Château-Renault Neuvy-le-Roi Louroux (le) Loches Manthelan Lublé Langeais Château-la-Vallière Lussault-sur-Loire Amboise Amboise Luynes Luynes Luynes Luzé Chinon Marigny-Marmande Luzillé Amboise Luzillé M Maillé Marigny-Marmande Manthelan Loches Manthelan Marçay Chinon Sainte-Maure Marçay Chinon Château-la-Vallière Marcilly-sur-Baves Preuilly Haye (la) Marcilly-sur-Waulne Langeais Château-la-Vallière Marcilly-sur-Vienne Chinon Sainte-Maure Marigny-Marmande Chinon Marigny-Marmande Marray Château-Renault Neuvy-le-Roi		Amboise	<u> </u>
Loché-sur-Indrois Loches Montrésor Louans Loches Manthelan Louestault Château-Renault Neuvy-le-Roi Louroux (le) Loches Manthelan Lublé Langeais Château-la-Vallière Luse Amboise Amboise Luynes Luynes Luynes Luzé Chinon Marigny-Marmande Luzillé Amboise Luzillé M Maillé Marigny-Marmande Manthelan Loches Manthelan Marcallé Chinon Sainte-Maure Marcally-sur-Esves Preuilly Haye (la) Marcilly-sur-Maulne Langeais Château-la-Vallière Marcilly-sur-Vienne Chinon Sainte-Maure Marigny-Marmande Chinon Marigny-Marmande Marray Chinon Richelieu Marray Château-Renault Neuvy-le-Roi Mazières Langeais Langeais Mettray <t< td=""><td></td><td></td><td></td></t<>			
LouansLochesManthelanLouestaultChâteau-RenaultNeuvy-le-RoiLouroux (le)LochesManthelanLubléLangeaisChâteau-la-VallièreLussault-sur-LoireAmboiseAmboiseLuynesToursLuynesLuzéChinonMarigny-MarmandeLuzilléAmboiseLuzilléMMailléChinonSainte-MaureManthelanLochesManthelanMarçayChinonChinonMarcé-sur-EsvesPreuillyHaye (la)Marcilly-sur-MaulneLangeaisChâteau-la-VallièreMarcilly-sur-VienneChinonSainte-MaureMarigny-MarmandeChinonMarigny-MarmandeMarnayChâteau-RenaultNeuvy-le-RoiMazièresLangeaisLangeaisMettrayToursToursMiréToursBallanMonnaieChâteau-RenaultMonnaieMontbazonToursMontbazonMontbodonChâteau-RenaultChâteau-RenaultMonthodonChâteau-RenaultChâteau-RenaultMontlouisToursMontlouis			
LouestaultChâteau-RenaultNeuvy-le-RoiLouroux (le)LochesManthelanLubléLangeaisChâteau-la-VallièreLussault-sur-LoireAmboiseAmboiseLuynesToursLuynesLuzéChinonMarigny-MarmandeLuzilléAmboiseLuzilléMMailléChinonSainte-MaureManthelanLochesManthelanMarçayChinonChinonMarcé-sur-EsvesPreuillyHaye (la)Marcilly-sur-MaulneLangeaisChâteau-la-VallièreMarcilly-sur-VienneChinonSainte-MaureMarigny-MarmandeChinonMarigny-MarmandeMarnayChâteau-RenaultNeuvy-le-RoiMazièresLangeaisLangeaisMettrayToursToursMiréToursBallanMonnaieChâteau-RenaultMonnaieMontbazonToursMontbazonMontgogerChinonSainte-MaureMonthodonChâteau-RenaultChâteau-RenaultMonthodonChâteau-RenaultChâteau-RenaultMontlouisToursMontlouis			
Louroux (le) Lublé Langeais Château-la-Vallière Lussault-sur-Loire Amboise Luynes Luzé Chinon Marigny-Marmande Luzillé Maillé Marigny			
LubléLangeaisChâteau-la-VallièreLussault-sur-LoireAmboiseAmboiseLuynesToursLuynesLuzéChinonMarigny-MarmandeLuzilléAmboiseLuzilléMMailléChinonSainte-MaureManthelanLochesManthelanMarçayChinonChinonMarcé-sur-EsvesPreuillyHaye (la)Marcilly-sur-MaulneLangeaisChâteau-la-VallièreMarcilly-sur-VienneChinonSainte-MaureMarigny-MarmandeChinonMarigny-MarmandeMarnayChinonRichelieuMarrayChâteau-RenaultNeuvy-le-RoiMazièresLangeaisLangeaisMettrayToursToursMiréToursBallanMonnaieChâteau-RenaultMonnaieMontbazonToursMontbazonMontgogerChinonSainte-MaureMonthodonChâteau-RenaultChâteau-RenaultMontlouisToursMontlouis			· ·
Lussault-sur-Loire Amboise Luynes Luzé Chinon Marigny-Marmande Luzillé Amboise Luzillé Maillé Chinon Sainte-Maure Manthelan Loches Manthelan Marçay Chinon Chinon Marcé-sur-Esves Preuilly Haye (la) Marcilly-sur-Maulne Langeais Château-la-Vallière Marigny-Marmande Chinon Marigny-Marmande Marnay Chinon Richelieu Marray Château-Renault Neuvy-le-Roi Mazières Langeais Langeais Mettray Tours Tours Miré Tours Ballan Monnaie Château-Renault Monnaie Montbazon Tours Montbouis Montlouis Montlouis Marigny-Marmande Chinon Sainte-Maure Mary Château-Renault Neuvy-le-Roi Mazières Langeais Langeais Mettray Tours Tours Montbazon Tours Montbazon Montbodon Château-Renault Château-Renault Montlouis			
LuynesToursLuynesLuzéChinonMarigny-MarmandeLuzilléAmboiseLuzilléMMailléChinonSainte-MaureManthelanLochesManthelanMarçayChinonChinonMarcé-sur-EsvesPreuillyHaye (la)Marcilly-sur-MaulneLangeaisChâteau-la-VallièreMarcilly-sur-VienneChinonSainte-MaureMarigny-MarmandeChinonMarigny-MarmandeMarnayChinonRichelieuMarrayChâteau-RenaultNeuvy-le-RoiMazièresLangeaisLangeaisMettrayToursToursMiréToursBallanMonnaieChâteau-RenaultMonnaieMontbazonToursMontbazonMontgogerChinonSainte-MaureMonthodonChâteau-RenaultChâteau-RenaultMontlouisToursMontlouis	Lussault-sur-Loire	ŭ	
Luzé Chinon Marigny-Marmande Luzillé Amboise Luzillé Maillé Chinon Sainte-Maure Manthelan Loches Manthelan Marçay Chinon Chinon Marcé-sur-Esves Preuilly Haye (la) Marcilly-sur-Maulne Langeais Château-la-Vallière Marigny-Marmande Chinon Sainte-Maure Marigny-Marmande Chinon Marigny-Marmande Marnay Château-Renault Neuvy-le-Roi Mazières Langeais Langeais Mettray Tours Tours Miré Tours Ballan Monnaie Château-Renault Monnaie Montbazon Tours Montbazon Montpoger Chinon Sainte-Maure Montlouis Tours Montlouis		Tours	Luynes
LuzilléMMailléChinonSainte-MaureManthelanLochesManthelanMarçayChinonChinonMarcé-sur-EsvesPreuillyHaye (la)Marcilly-sur-MaulneLangeaisChâteau-la-VallièreMarcilly-sur-VienneChinonSainte-MaureMarigny-MarmandeChinonMarigny-MarmandeMarnayChâteau-RenaultNeuvy-le-RoiMazièresLangeaisLangeaisMettrayToursToursMiréToursBallanMonnaieChâteau-RenaultMonnaieMontbazonToursMontbazonMontgogerChinonSainte-MaureMonthodonChâteau-RenaultChâteau-RenaultMontlouisToursMontlouis		I .	
MailléChinonSainte-MaureManthelanLochesManthelanMarçayChinonChinonMarcé-sur-EsvesPreuillyHaye (la)Marcilly-sur-MaulneLangeaisChâteau-la-VallièreMarcilly-sur-VienneChinonSainte-MaureMarigny-MarmandeChinonMarigny-MarmandeMarnayChâteau-RenaultNeuvy-le-RoiMazièresLangeaisLangeaisMettrayToursToursMiréToursBallanMonnaieChâteau-RenaultMonnaieMontbazonToursMontbazonMontgogerChinonSainte-MaureMonthodonChâteau-RenaultChâteau-RenaultMontlouisToursMontlouis		Amboise	
ManthelanLochesManthelanMarçayChinonChinonMarcé-sur-EsvesPreuillyHaye (la)Marcilly-sur-MaulneLangeaisChâteau-la-VallièreMarcilly-sur-VienneChinonSainte-MaureMarigny-MarmandeChinonMarigny-MarmandeMarnayChinonRichelieuMarrayChâteau-RenaultNeuvy-le-RoiMazièresLangeaisLangeaisMettrayToursToursMiréToursBallanMonnaieChâteau-RenaultMonnaieMontbazonToursMontbazonMontgogerChinonSainte-MaureMonthodonChâteau-RenaultChâteau-RenaultMontlouisToursMontlouis		М	
MarçayChinonChinonMarcé-sur-EsvesPreuillyHaye (la)Marcilly-sur-MaulneLangeaisChâteau-la-VallièreMarcilly-sur-VienneChinonSainte-MaureMarigny-MarmandeChinonMarigny-MarmandeMarnayChinonRichelieuMarrayChâteau-RenaultNeuvy-le-RoiMazièresLangeaisLangeaisMettrayToursToursMiréToursBallanMonnaieChâteau-RenaultMonnaieMontbazonToursMontbazonMontgogerChinonSainte-MaureMonthodonChâteau-RenaultChâteau-RenaultMontlouisToursMontlouis	Maillé	Chinon	Sainte-Maure
Marcé-sur-EsvesPreuillyHaye (la)Marcilly-sur-MaulneLangeaisChâteau-la-VallièreMarcilly-sur-VienneChinonSainte-MaureMarigny-MarmandeChinonMarigny-MarmandeMarnayChinonRichelieuMarrayChâteau-RenaultNeuvy-le-RoiMazièresLangeaisLangeaisMettrayToursToursMiréToursBallanMonnaieChâteau-RenaultMonnaieMontbazonToursMontbazonMontgogerChinonSainte-MaureMonthodonChâteau-RenaultChâteau-RenaultMontlouisToursMontlouis	Manthelan	Loches	Manthelan
Marcilly-sur-MaulneLangeaisChâteau-la-VallièreMarcilly-sur-VienneChinonSainte-MaureMarigny-MarmandeChinonMarigny-MarmandeMarnayChinonRichelieuMarrayChâteau-RenaultNeuvy-le-RoiMazièresLangeaisLangeaisMettrayToursToursMiréToursBallanMonnaieChâteau-RenaultMonnaieMontbazonToursMontbazonMontgogerChinonSainte-MaureMonthodonChâteau-RenaultChâteau-RenaultMontlouisToursMontlouis	Marçay	Chinon	Chinon
Marcilly-sur-VienneChinonSainte-MaureMarigny-MarmandeChinonMarigny-MarmandeMarnayChinonRichelieuMarrayChâteau-RenaultNeuvy-le-RoiMazièresLangeaisLangeaisMettrayToursToursMiréToursBallanMonnaieChâteau-RenaultMonnaieMontbazonToursMontbazonMontgogerChinonSainte-MaureMonthodonChâteau-RenaultChâteau-RenaultMontlouisToursMontlouis	Marcé-sur-Esves	Preuilly	Haye (la)
Marigny-MarmandeChinonMarigny-MarmandeMarnayChinonRichelieuMarrayChâteau-RenaultNeuvy-le-RoiMazièresLangeaisLangeaisMettrayToursToursMiréToursBallanMonnaieChâteau-RenaultMonnaieMontbazonToursMontbazonMontgogerChinonSainte-MaureMonthodonChâteau-RenaultChâteau-RenaultMontlouisToursMontlouis	Marcilly-sur-Maulne	Langeais	Château-la-Vallière
MarnayChinonRichelieuMarrayChâteau-RenaultNeuvy-le-RoiMazièresLangeaisLangeaisMettrayToursToursMiréToursBallanMonnaieChâteau-RenaultMonnaieMontbazonToursMontbazonMontgogerChinonSainte-MaureMonthodonChâteau-RenaultChâteau-RenaultMontlouisToursMontlouis	Marcilly-sur-Vienne	Chinon	Sainte-Maure
MarnayChinonRichelieuMarrayChâteau-RenaultNeuvy-le-RoiMazièresLangeaisLangeaisMettrayToursToursMiréToursBallanMonnaieChâteau-RenaultMonnaieMontbazonToursMontbazonMontgogerChinonSainte-MaureMonthodonChâteau-RenaultChâteau-RenaultMontlouisToursMontlouis	Marigny-Marmande	Chinon	Marigny-Marmande
MazièresLangeaisLangeaisMettrayToursToursMiréToursBallanMonnaieChâteau-RenaultMonnaieMontbazonToursMontbazonMontgogerChinonSainte-MaureMonthodonChâteau-RenaultChâteau-RenaultMontlouisToursMontlouis		Chinon	Richelieu
MazièresLangeaisLangeaisMettrayToursToursMiréToursBallanMonnaieChâteau-RenaultMonnaieMontbazonToursMontbazonMontgogerChinonSainte-MaureMonthodonChâteau-RenaultChâteau-RenaultMontlouisToursMontlouis	Marray	Château-Renault	Neuvy-le-Roi
MettrayToursToursMiréToursBallanMonnaieChâteau-RenaultMonnaieMontbazonToursMontbazonMontgogerChinonSainte-MaureMonthodonChâteau-RenaultChâteau-RenaultMontlouisToursMontlouis		Langeais	
MiréToursBallanMonnaieChâteau-RenaultMonnaieMontbazonToursMontbazonMontgogerChinonSainte-MaureMonthodonChâteau-RenaultChâteau-RenaultMontlouisToursMontlouis	Mettray		
MonnaieChâteau-RenaultMonnaieMontbazonToursMontbazonMontgogerChinonSainte-MaureMonthodonChâteau-RenaultChâteau-RenaultMontlouisToursMontlouis		Tours	Ballan
MontbazonToursMontbazonMontgogerChinonSainte-MaureMonthodonChâteau-RenaultChâteau-RenaultMontlouisToursMontlouis			
MontgogerChinonSainte-MaureMonthodonChâteau-RenaultChâteau-RenaultMontlouisToursMontlouis			
MonthodonChâteau-RenaultChâteau-RenaultMontlouisToursMontlouis			
Montlouis Tours Montlouis			
	Montrésor	Loches	Montrésor

Communes	Districts	Cantons
Montreuil	Amboise	Saint-Ouen
Monts	Tours	Montbazon
Morand	Château-Renault	Château-Renault
Mosnes	Amboise	Amboise
Mougon	Chinon	Ile-Bouchard (I')
Mouzay	Loches	Liqueil
	N	
Nancré	Chinon	Marigny-Marmande
Nazelles	Amboise	Saint-Ouen
Négron	Amboise	Amboise
Neuil	Chinon	Sainte-Maure
Neuillé-le-Lierre	Château-Renault	Monnaie
Neuillé-Pont-Pierre	Tours	Saint-Christophe
Neuilly-le-Brignon	Preuilly	Haye (la)
Neuville	Château-Renault	Château-Renault
Neuvy-le-Roi	Château-Renault	Neuvy-le-Roi
	Amboise	Saint-Ouen
Noizay Notre-Dame-d'Oé	Tours	
Nouans-les-Fontaines	Loches	Vouvray Montrésor
Nouâtre	Chinon	Sainte-Maure
	Château-Renault	Monnaie
Nouzilly		
Novara	Chinon Chinon	Sainte-Maure Sainte-Maure
Noyers	1	Same-waure
	0	
Orbigny	Loches	Montrésor
	Р	
Panzoult	Chinon	Ile-Bouchard (I')
Parçay-Meslay	Tours	Vouvray
Parçay-sur-Vienne	Chinon	Ile-Bouchard (I')
Parilly	Chinon	Chinon
Paulmy	Preuilly	Grand-Pressigny (le)
Pernay	Tours	Luynes
Perrusson	Loches	Loches
Petit-Pressigny (le)	Preuilly	Grand-Pressigny (le)
Pins (les)	Château-Renault	Neuvy-le-Roi
Pocé-sur-Cisse	Amboise	Saint-Ouen
Pontçay	Chinon	Marigny-Marmande
Pont-de-Ruan	Taura	Montbazon
Ports	Tours	Montpazon
1	Chinon	Marigny-Marmande
Pouzay		
	Chinon	Marigny-Marmande
Pouzay	Chinon Chinon	Marigny-Marmande Sainte-Maure
Pouzay Preuilly-sur-Claise	Chinon Chinon Preuilly	Marigny-Marmande Sainte-Maure Preuilly
Pouzay Preuilly-sur-Claise	Chinon Chinon Preuilly Chinon	Marigny-Marmande Sainte-Maure Preuilly
Pouzay Preuilly-sur-Claise Pussigny	Chinon Chinon Preuilly Chinon	Marigny-Marmande Sainte-Maure Preuilly Marigny-Marmande

Communes	Districts	Cantons
Reugny	Château-Renault	Monnaie
Riche (la)	Tours	Tours
Richelieu	Chinon	Richelieu
Rigny	Chinon	Rigny
Rillé	Langeais	Savigné
Rilly-sur-Vienne	Chinon	Ile-Bouchard (I')
Rivarennes	Chinon	Rigny-Ussé
Rivière	Chinon	Chinon
Roche-Clermault (la)	Chinon	Chinon
Rochecorbon	Tours	Vouvray
Rorthres	Château-Renault	Neuvy-le-Roi
Rouziers	Château-Renault	Monnaie
	S	
Sablon (le)	Chinon	Richelieu
Saché	Chinon	Azay-le-Rideau
Saint-Antoine-du-	Château-Renault	Monnaie
Rocher Saint-Aubin-le-Dépeint	Tours	Saint-Christophe
Saint-Aubin-le-Depellit	Tours	Ballan
Saint-Bauld	Loches	Manthelan
Saint-Bauld Saint-Benoît-la-Forêt	Chinon	
Saint-Benoit-la-Foret	Tours	Rigny-Ussé Cormery
Sainte-Catherine-de-	Loches	Manthelan
Fierbois	Lociles	Iviantileian
Saint-Christophe	Tours	Saint-Christophe
Saint-Cyr-sur-Loire	Tours	Tours
Saint-Denis-hors	Amboise	Amboise
Saint-Epain	Chinon	Sainte-Maure
Saint-Etienne-de-	Tours	Luynes
Chigny		
Saint-Etienne-extra	Tours	Tours
Saint-Flovier	Preuilly	Saint-Flovier
Saint-Genouph	Tours	Tours
Saint-Georges-sur-	Tours	Vouvray
Loire		
Saint-Germain-sur-	Loches	Loches
Indre		
Saint-Germain-sur-	Chinon	Candes
Vienne		
Saint-Hippolyte	Loches	Loches
Saint-Jean-sur-Indre	Loches	Loches
Sainte-Julitte	Preuilly	Saint-Flovier
Saint-Laurent-de-Lin	Langeais	Château-la-Vallière
Saint-Laurent-en-	Château-Renault	Monnaie
Gâtines		
Saint-Louand	Chinon	Chinon
Saint-Martin-	Preuilly	Grand-Pressigny (le)
d'Etableaux		

Saint-Martin-le-Beau Amboise Amboise Sainte-Maure Chinon Sainte-Maure Saint-Mexme-les-Chinon Chinon Saint-Michel-du-Bois Preuilly Preuilly Saint-Michel-sur-Loire Langeais Langeais Saint-Nicolas-de-Bourgueil Saint-Nicolas-de-Bourgueil Saint-Ouen Amboise Saint-Ouen Saint-Paterne Tours Saint-Christophe Saint-Paterne Tours Saint-Christophe Saint-Philibert-de-la-Pelouse Langeais Bourgueil Saint-Philibert-de-la-Pelouse Saint-Quentin-sur-Indrois Saint-Quentin-sur-Indrois Saint-Radegonde Tours Tours Saint-Radegonde Tours Tours Saint-Radegonde Tours Tours Saint-Symphorien Tours Luynes Saint-Symphorien Tours Tours Saint-Symphorien Tours Tours Saint-Saint-Symphorien Tours Tours Saint-Savingé Langeais Savigné Savigné Langeais Château-Renault Sepmes Loches Ligueil Sepmes Loches Liqueil Sepmes Loches Liqueil Sepmes Loches Liqueil Seprain (le) Tours Montbazon Souvigné Langeais Château-la-Vallière Souvigny Amboise Amboise Luzillé Suvigny Amboise Amboise Luzillé Tauxigny Loches Manthelan Tavant Chinon Ille-Bouchard (l') Theneuil Chinon Lebouchard (l') Theneuil Chinon Azay-le-Rideau Thizay Chinon Candes	Communes	Districts	Cantons
Saint-Mexme-les-Chinon Champs Saint-Michel-du-Bois Saint-Michel-sur-Loire Saint-Micolas-de-Bourgueil Saint-Nicolas-de-Bourgueil Saint-Nicolas-de-Bourgueil Saint-Nicolas-de-Bourgueil Saint-Nicolas-de-Bourgueil Saint-Ouen Saint-Pouen Saint-Pouen Saint-Patrice Saint-Patrice Saint-Patrice Saint-Patrice Saint-Patrice Saint-Perre-des-Corps Saint-Perre-des-Corps Saint-Pierre-des-Corps Saint-Quentin-sur-Indrois Saint-Radegonde Saint-Radegonde Saint-Radegonde Saint-Symphorien Saint-Symphorien Saint-Symphorien Saint-Symphorien Saint-Saint-Symphorien Saint-Saint-Senoch Saint-Saint-Senoch Saint-Senoch Saint-Senoch Saint-Senoch Saint-Senoch Saint-Senoch Saint-Senoch Saint-Senoch Saint-Senoch Saint-Senoch Saint-Symphorien Saint-Symphorien Saint-Symphorien Saint-Symphorien Saint-Sonoch Saint-Senoch Sai	Saint-Martin-le-Beau	Amboise	Amboise
Saint-Mexme-les-Chinon Champs Saint-Michel-du-Bois Saint-Michel-sur-Loire Saint-Micolas-de-Bourgueil Saint-Nicolas-de-Bourgueil Saint-Nicolas-de-Bourgueil Saint-Nicolas-de-Bourgueil Saint-Nicolas-de-Bourgueil Saint-Ouen Saint-Pouen Saint-Pouen Saint-Patrice Saint-Patrice Saint-Patrice Saint-Patrice Saint-Patrice Saint-Perre-des-Corps Saint-Perre-des-Corps Saint-Pierre-des-Corps Saint-Quentin-sur-Indrois Saint-Radegonde Saint-Radegonde Saint-Radegonde Saint-Symphorien Saint-Symphorien Saint-Symphorien Saint-Symphorien Saint-Saint-Symphorien Saint-Saint-Senoch Saint-Saint-Senoch Saint-Senoch Saint-Senoch Saint-Senoch Saint-Senoch Saint-Senoch Saint-Senoch Saint-Senoch Saint-Senoch Saint-Senoch Saint-Symphorien Saint-Symphorien Saint-Symphorien Saint-Symphorien Saint-Sonoch Saint-Senoch Sai	Sainte-Maure	Chinon	Sainte-Maure
Saint-Michel-du-Bois Saint-Michel-sur-Loire Saint-Nicolas-de- Bourgueil Saint-Nicolas-des- Motets Saint-Ouen Saint-Patrice Saint-Patrice Saint-Patrice Saint-Philibert-de-la- Pelouse Saint-Radegonde Saint-Radegonde Saint-Radegonde Saint-Symphorien Saint-Symphorien-des- Ponceaux Sauny Sauny Château-Renault Saint-Ouen Saint-Patrice Langeais Saint-Duen Saint-Philibert-de-la- Pelouse Saint-Philibert-de-la- Pelouse Saint-Patrice Saint-Patrice Saint-Philibert-de-la- Pelouse Saint-Patrice Saint-Patrice Saint-Philibert-de-la- Pelouse Saint-Patrice Saint-Patrice Saint-Patrice Saint-Philibert-de-la- Pelouse Saint-Patrice Saint-Patrice Saint-Patrice Saint-Philibert-de-la- Pelouse Saint-Philibert-de-la- Pelouse Saint-Philibert-de-la- Pelouse Saint-Philibert-de-la- Pelouse Saint-Patrice Saint-Philibert-de-la- Pelouse Saint-Philibert-de-la- Pelouse Saint-Philibert-de-la- Pelouse Saint-Philibert-de-la- Pelouse Saint-Philibert-de-la- Pelouse Saint-Philibert-de-la- Pelouse Saint-Patrice Saint-Christophe Saint-Symphorien Saint-Sy	Saint-Mexme-les-	Chinon	Chinon
Saint-Michel-sur-Loire Langeais Bourgueil Saint-Nicolas-de-Bourgueil Saint-Nicolas-des-Motets Saint-Quen Amboise Saint-Ouen Saint-Paterne Tours Saint-Christophe Saint-Philibert-de-la-Pelouse Saint-Quentin-sur-Indrois Saint-Radegonde Tours Tours Saint-Radegonde Tours Luynes Saint-Roch Tours Tours Saint-Symphorien Tours Tours Saint-Symphorien-des-Ponceaux Savingé Langeais Savigné Savigné Langeais Château-Renault Savigné Langeais Bourgueil Saint-Sonch Tours Tours Saint-Roch Tours Tours Saint-Roch Tours Luynes Saint-Roch Tours Tours Saint-Symphorien Tours Tours Savigné Langeais Savigné Savigné Savigné Langeais Savigné Savigne Château-Renault Château-Renault Sazilly Chinon Ille-Bouchard (I') Semblançay Tours Luynes Sennevières Loches Ligueil Serrain (Ie) Tours Luynes Sennes Loches Ligueil Serrain (Ie) Tours Luynes Seint-Christophe Sorigny Tours Saint-Christophe Sorigny Tours Montbazon Souvigné Langeais Château-la-Vallière Tauxigny Loches Manthelan Tevant Chinon Ille-Bouchard (I') Theneuil Chinon Ille-Bouchard (I') Theneuil Chinon Ille-Bouchard (I') Theneuil Chinon Azay-le-Rideau Thizay Chinon Candes	Champs		
Saint-Nicolas-de-Bourgueil Sourgueil Saint-Nicolas-des-Motets Saint-Ouen Saint-Paterne Saint-Patrice Saint-Pillibert-de-la-Pelouse Saint-Paterne Saint-Patrice Saint-Pillibert-de-la-Pelouse Saint-Patrice Saint-Patrice Saint-Pillibert-de-la-Pelouse Saint-Pillibert-de-la-Pelouse Saint-Pours Saint-Pillibert-de-la-Pelouse Saint-Pours Saint-Radegonde Tours Saint-Radegonde Tours Saint-Radegonde Tours Saint-Saint-Swiphorien Saint-Symphorien Saint-Symphorien-des-Ponceaux Saunay Château-Renault Savigné Savignes Savigné Sav	Saint-Michel-du-Bois	Preuilly	Preuilly
Saint-Nicolas-de-Bourgueil Saint-Nicolas-des-Motets Saint-Nicolas-des-Motets Saint-Ouen Saint-Paterne Saint-Paterne Saint-Paterne Saint-Paterne Saint-Paterne Saint-Philibert-de-la-Pelouse Saint-Pierre-des-Corps Saint-Paterne Saint-Radegonde Saint-Radegonde Saint-Rach Saint-Symphorien Saint-Symphorien-des-Ponceaux Saunay Saunay Château-Renault Château-Renault Savigné Savig	Saint-Michel-sur-Loire	Langeais	Langeais
Bourgueil Saint-Nicolas-des-Motets	Saint-Nicolas-de-		Bourgueil
Motets Amboise Saint-Ouen Saint-Paterne Tours Saint-Christophe Saint-Patrice Langeais Langeais Saint-Philibert-de-la-Pelouse Langeais Bourgueil Saint-Pierre-des-Corps Tours Tours Saint-Quentin-sur-Indrois Loches Loches Indrois Amboise Amboise Saint-Radegonde Tours Tours Saint-Radegonde Amboise Amboise Saint-Radegonde Tours Luynes Saint-Radegonde Tours Luynes Saint-Radegonde Amboise Amboise Saint-Symphorien Saint-Symphorien Saint-Symphorien Saint-Symphorien-des-Ponceaux Château-Renault <td>Bourgueil</td> <td></td> <td></td>	Bourgueil		
Saint-Ouen Saint-Paterne Tours Saint-Patrice Langeais Langeais Saint-Philibert-de-la-Pelouse Saint-Pierre-des-Corps Saint-Patrice Langeais Saint-Philibert-de-la-Pelouse Saint-Pierre-des-Corps Saint-Pierre-des-Corps Saint-Pierre-des-Corps Saint-Pierre-des-Corps Saint-Pierre-des-Corps Saint-Patrice Saint-Patrice Saint-Pierre-des-Corps Saint-Pierre-des-Corps Saint-Pierre-des-Corps Saint-Pierre-des-Corps Saint-Pierre-des-Corps Saint-Pierre-des-Corps Saint-Pierre-des-Corps Saint-Pierre-des-Corps Saint-Radegonde Tours Saint-Radegonde Saint-Radegonde Saint-Roch Tours Saint-Roch Saint-Symphorien Tours Saint-Symphorien Tours Saint-Symphorien Tours Saint-Symphorien Saint	Saint-Nicolas-des-	Château-Renault	Château-Renault
Saint-Paterine Tours Saint-Christophe Saint-Patrice Langeais Langeais Saint-Philibert-de-la-Pelouse Langeais Bourgueil Saint-Pierre-des-Corps Tours Tours Saint-Quentin-sur-Indrois Loches Loches Saint-Radegonde Tours Tours Saint-Roch Tours Luynes Saint-Senoch Loches Ligueil Saint-Symphorien Tours Savigné Saint-Symphorien-des-Ponceaux Langeais Savigné Savigné Langeais Savigné Sazilly Chinon Chies-Bouchard (l') Semblançay Tours Luynes Sentier (le) Château-Renault Château-Renault	Motets		
Saint-Patrice Langeais Langeais Saint-Philibert-de-la-Pelouse Langeais Bourgueil Saint-Pierre-des-Corps Tours Tours Saint-Pierre-des-Corps Tours Loches Saint-Quentin-sur-Indrois Loches Loches Saint-Radegonde Tours Tours Saint-Roch Tours Luynes Saint-Senoch Loches Ligueil Saint-Symphorien Tours Tours Saint-Symphorien-des-Ponceaux Langeais Savigné Savigné Loches Luynes Senblançay Tours Luynes Sentier (le) Château-Renault Château-Renault Sepmes <td>Saint-Ouen</td> <td>Amboise</td> <td>Saint-Ouen</td>	Saint-Ouen	Amboise	Saint-Ouen
Saint-Philibert-de-la- Pelouse Saint-Pierre-des-Corps Tours Tours Loches Indrois Saint-Radegonde Saint-Règle Amboise Saint-Règle Amboise Saint-Senoch Loches Loches Ligueil Saint-Symphorien Saint-Symphorien Saint-Symphorien-des- Ponceaux Saunay Château-Renault Savigné Savigné Chinon Sazilly Chinon Sazilly Chinon Senevières Loches Sentier (le) Serrain (le) Sorigny Tours Saint-Château-Renault Sovigné Sovigny Amboise Sovigné Serrain (le) Sovigny Sovigné Langeais Sovigné Langeais Savigné Luynes Senult Château-Renault Château-Renault Château-Renault Château-Renault Château-Renault Château-Renault Sepmes Loches Sentier (le) Château-Renault Sepmes Loches Serrain (le) Sovigny Tours Sovigné Sovigné Sovigné Sovigné Sovigné Sovigné Sovigné Sovigné Servier Sovigny Tours Sovigné Sovigné Langeais Château-la-Vallière Sovigny Amboise Amboise Sublaines Amboise Manthelan Tavant Chinon Ille-Bouchard (l') Ille-Bou	Saint-Paterne	Tours	Saint-Christophe
Pelouse Saint-Pierre-des-Corps Tours Tours Loches Loches Loches Loches Loches Saint-Quentin-sur-Indrois Sainte-Radegonde Tours Saint-Règle Amboise Amboise Saint-Roch Saint-Senoch Loches Liqueil Saint-Symphorien Tours Saint-Symphorien-des-Ponceaux Saunay Château-Renault Savigné Langeais Savigné Savigné Savigné Savigné Savigny-en-Véron Saint-Sazilly Chinon Savonnières Tours Saint-Semoch Loches Liqueil Savigné Savigne Savigné Savigné Savigné Savigné Savigné Savigné Savigné Savigne Savigné Chinon Chinon Savonnières Lours Ballan Sazilly Chinon Ile-Bouchard (I') Semblançay Tours Luynes Sennevières Loches Loches Liqueil Serrain (le) Château-Renault Château-Renault Sepmes Loches Liqueil Serrain (le) Tours Luynes Seuilly Chinon Candes Sonzay Tours Saint-Christophe Sorigny Tours Montbazon Souvigné Langeais Château-la-Vallière Souvigny Amboise Amboise Luzillé Tauxigny Loches Manthelan Tavant Chinon Ile-Bouchard (I') Theneuil Thilouze Chinon Azay-le-Rideau Thizay Chinon Azay-le-Rideau	Saint-Patrice	Langeais	Langeais
Saint-Pierre-des-Corps Tours Tours Saint-Quentin-sur-Indrois Loches Loches Sainte-Radegonde Tours Tours Saint-Règle Amboise Amboise Saint-Roch Loches Ligueil Saint-Symphorien Tours Tours Saint-Symphorien-des-Ponceaux Langeais Savigné Savigné Langeais Savigné Savigné Savigné Savigné Savigné Langeais Loches Savigné Loches Loches Semblançay Tours Loches Sentier (le) Château-Renault Château-Renault Seprair (le) Tours Luyres	Saint-Philibert-de-la-	Langeais	Bourgueil
Saint-Quentin-sur- Indrois Sainte-Radegonde Saint-Règle Amboise Amboise Saint-Roch Saint-Senoch Saint-Senoch Saint-Symphorien Saint-Symphorien-des- Ponceaux Saunay Château-Renault Savigné Savigny-en-Véron Savonnières Sennevières Sennevières Sentier (le) Serrain (le) Serrain (le) Sovigné Sovigné Sovigne Seuilly Chinon Seuilly Château-Renault Château-Renault Surynes Sennevières Sentier (le) Serrain (le) Sorigny Tours Seuilly Chinon Savonnières Senier Seuilly Chinon Serrain (le) Serrain (le) Serrain (le) Sonzay Tours Seuilly Seiner Sovigné Seuilly Chinon Candes Sonzay Tours Saint-Christophe Sorigny Tours Saint-Christophe Sorigny Amboise Amboise Sutzillé Tauxigny Loches Manthelan Tavant Thizay Chinon Azay-le-Rideau Thizay Chinon Azay-le-Rideau Thizay Chinon Candes Chareau-Renault Ile-Bouchard (l') Ille-Bouchard (l') Ille-Bouchard (l') Ille-Bouchard (l') Azay-le-Rideau Thizay Chinon Azay-le-Rideau	Pelouse		
Indrois Sainte-Radegonde Tours Tours Saint-Règle Amboise Amboise Saint-Roch Tours Luynes Saint-Senoch Loches Ligueil Saint-Symphorien Tours Tours Saint-Symphorien-des-Ponceaux Saunay Château-Renault Savigné Savigné Savigné Savigné Chinon Savonnières Tours Sante-Senevières Loches Sentier (le) Château-Renault Sepmes Loches Sentier (le) Tours Luynes Seuilly Chinon Château-Renault Château-Renault Sepmes Loches Sentier (le) Château-Renault Sepmes Loches Sentier (le) Tours Luynes Seuilly Chinon Candes Sonzay Tours Saint-Christophe Sorigny Tours Montbazon Souvigné Langeais Château-la-Vallière Souvigny Amboise Sublaines Amboise Luzillé Tauxigny Tours Manthelan Tavant Theneuil Chinon Le-Bouchard (l') Thilouze Chinon Le-Rouchard (l') Le-Bouchard (l') Le-Rideau Le-Ri	Saint-Pierre-des-Corps	Tours	Tours
Sainte-Radegonde Tours Tours Saint-Règle Amboise Amboise Saint-Roch Tours Luynes Saint-Senoch Loches Ligueil Saint-Symphorien Tours Tours Saint-Symphorien-des-Ponceaux Langeais Savigné Saunay Château-Renault Château-Renault Savigné Langeais Savigné Savigné Langeais Savigné Savigné Langeais Savigné Savigné Langeais Savigné Savigné Lochen Ballan Savigné Loches Loches Sazilly Chinon Ile-Bouchard (I') Semblançay Tours Loches Senteir (Ie) Château-Renault Château-Renault Sepmes Loches Ligueil Serrain (Ie) Tours Luynes Seuilly Chinon Candes Sonzay Tours Saint-Christophe Sorigny Tours Montbazon Souvigné Langeais Château-la-Vallière	Saint-Quentin-sur-	Loches	Loches
Saint-Règle Amboise Amboise Saint-Roch Tours Luynes Saint-Senoch Loches Ligueil Saint-Symphorien Tours Tours Saint-Symphorien-des-Ponceaux Saunay Château-Renault Château-Renault Savigné Langeais Savigné Savigny-en-Véron Chinon Chinon Savonnières Tours Ballan Sazilly Chinon Ile-Bouchard (I') Semblançay Tours Luynes Sennevières Loches Loches Sentier (Ie) Château-Renault Château-Renault Sepmes Loches Ligueil Serrain (Ie) Tours Luynes Seuilly Chinon Candes Sonzay Tours Luynes Seuilly Chinon Candes Sonzay Tours Luynes Seuilly Chinon Candes Sonzay Tours Saint-Christophe Sorigny Tours Montbazon Souvigné Langeais Château-la-Vallière Souvigny Amboise Amboise Sublaines Amboise Luzillé Tauxigny Loches Manthelan Tavant Chinon Ile-Bouchard (I') Theneuil Chinon Azay-le-Rideau Thizay Chinon Candes Tours Candes	Indrois		
Saint-Roch Tours Luynes Saint-Senoch Loches Ligueil Saint-Symphorien Tours Tours Saint-Symphorien-desponceaux Langeais Savigné Saunay Château-Renault Château-Renault Savigné Langeais Savigné Savigné Langeais Savigné Savigné Langeais Savigné Savigné Langeais Savigné Savigné Ballan Ile-Bouchard (I') Savigné Lochion Ile-Bouchard (I') Semblançay Tours Luynes Sennevières Loches Loches Sennevières Loches Ligueil Sernevières Loches Luynes Sentier (Ie) Château-Renault Château-Renault Sepmes Loches Luynes Seuilly Chinon Candes Sorigni (Ie) Tours Luynes Seuilly Chinon Candes Souvigny Amboise Amboise Sublaines Amboise Luzillé	Sainte-Radegonde	Tours	
Saint-SenochLochesLigueilSaint-SymphorienToursToursSaint-Symphorien-des-PonceauxLangeaisSavignéSavignéLangeaisSavignéSavignéLangeaisSavignéSavigny-en-VéronChinonChinonSavonnièresToursBallanSazillyChinonIle-Bouchard (I')SemblançayToursLuynesSennevièresLochesLochesSentier (le)Château-RenaultChâteau-RenaultSeprain (le)ToursLuynesSeuillyChinonCandesSonzayToursSaint-ChristopheSorignyToursSaint-ChristopheSouvignéLangeaisChâteau-la-VallièreSouvignyAmboiseAmboiseSublainesAmboiseLuzilléTTauxignyLochesManthelanTavantChinonIle-Bouchard (I')TheneuilChinonIle-Bouchard (I')ThilouzeChinonAzay-le-RideauThizayChinonCandes	Saint-Règle	Amboise	Amboise
Saint-SymphorienToursToursSaint-Symphorien-des-PonceauxLangeaisSavignéSaunayChâteau-RenaultChâteau-RenaultSavignéLangeaisSavignéSavigny-en-VéronChinonChinonSavonnièresToursBallanSazillyChinonIle-Bouchard (I')SemblançayToursLuynesSennevièresLochesLochesSentier (le)Château-RenaultChâteau-RenaultSepmesLochesLigueilSerrain (le)ToursLuynesSeuillyChinonCandesSonzayToursSaint-ChristopheSorignyToursSaint-ChristopheSouvignéLangeaisChâteau-la-VallièreSouvignyAmboiseAmboiseSublainesAmboiseLuzilléTTauxignyLochesManthelanTavantChinonIle-Bouchard (I')TheneuilChinonIle-Bouchard (I')ThilouzeChinonAzay-le-RideauThizayChinonCandes	Saint-Roch	Tours	Luynes
Saint-Symphorien-des-Ponceaux Saunay Château-Renault Château-Renault Savigné Langeais Savigné Savigny-en-Véron Chinon Chinon Savonnières Tours Ballan Sazilly Chinon Ille-Bouchard (I') Semblançay Tours Luynes Sennevières Loches Loches Sentier (le) Château-Renault Château-Renault Sepmes Loches Ligueil Serrain (le) Tours Luynes Seuilly Chinon Candes Sonzay Tours Saint-Christophe Sorigny Tours Saint-Christophe Sorigny Tours Souvigné Langeais Château-la-Vallière Souvigny Amboise Amboise Luzillé Tauxigny Loches Manthelan Tavant Chinon Ille-Bouchard (I') Theneuil Chinon Azay-le-Rideau Thizay Chinon Candes	Saint-Senoch	Loches	Ligueil
PonceauxChâteau-RenaultChâteau-RenaultSavignéLangeaisSavignéSavigny-en-VéronChinonChinonSavonnièresToursBallanSazillyChinonIle-Bouchard (I')SemblançayToursLuynesSennevièresLochesLochesSentier (Ie)Château-RenaultChâteau-RenaultSepmesLochesLigueilSerrain (Ie)ToursLuynesSeuillyChinonCandesSonzayToursSaint-ChristopheSorignyToursMontbazonSouvignéLangeaisChâteau-la-VallièreSouvignyAmboiseAmboiseSublainesAmboiseLuzilléTTauxignyLochesManthelanTavantChinonIle-Bouchard (I')TheneuilChinonIle-Bouchard (I')ThilouzeChinonAzay-le-RideauThizayChinonCandes	Saint-Symphorien	Tours	Tours
Saunay Château-Renault Château-Renault Savigné Langeais Savigné Savigny-en-Véron Chinon Chinon Savonnières Tours Ballan Sazilly Chinon Ile-Bouchard (I') Semblançay Tours Luynes Sennevières Loches Loches Sentier (Ie) Château-Renault Château-Renault Sepmes Loches Ligueil Serrain (Ie) Tours Luynes Seuilly Chinon Candes Sonzay Tours Saint-Christophe Sorigny Tours Montbazon Souvigné Langeais Château-Ia-Vallière Souvigny Amboise Amboise Sublaines Amboise Luzillé Tauxigny Loches Manthelan Tavant Chinon Ile-Bouchard (I') Theneuil Chinon Azay-Ie-Rideau Thizay Chinon Candes Savigné Langeais Château-Ia-Vallière Souvigny Amboise Amboise Luzillé Chinon Ile-Bouchard (I') Thilouze Chinon Azay-Ie-Rideau Thizay Chinon Candes	Saint-Symphorien-des-	Langeais	Savigné
Savigné Langeais Savigné Savigny-en-Véron Chinon Chinon Savonnières Tours Ballan Sazilly Chinon Ille-Bouchard (I') Semblançay Tours Luynes Sennevières Loches Loches Sentier (Ie) Château-Renault Château-Renault Sepmes Loches Ligueil Serrain (Ie) Tours Luynes Seuilly Chinon Candes Sonzay Tours Saint-Christophe Sorigny Tours Montbazon Souvigné Langeais Château-la-Vallière Souvigny Amboise Amboise Sublaines Amboise Luzillé Tauxigny Loches Manthelan Tavant Chinon Ille-Bouchard (I') Theneuil Chinon Azay-le-Rideau Thizay Chinon Candes	Ponceaux		
Savigny-en-Véron Chinon Chinon Savonnières Tours Ballan Sazilly Chinon Ile-Bouchard (I') Semblançay Tours Luynes Sennevières Loches Loches Sentier (Ie) Château-Renault Château-Renault Sepmes Loches Ligueil Serrain (Ie) Tours Luynes Seuilly Chinon Candes Sonzay Tours Saint-Christophe Sorigny Tours Montbazon Souvigné Langeais Château-la-Vallière Souvigny Amboise Amboise Sublaines Amboise Luzillé Tauxigny Loches Manthelan Tavant Chinon Ile-Bouchard (I') Theneuil Chinon Azay-le-Rideau Thizay Chinon Candes	Saunay	Château-Renault	Château-Renault
Savonnières Sazilly Chinon Ille-Bouchard (I') Semblançay Tours Luynes Sennevières Loches Loches Sentier (Ie) Château-Renault Château-Renault Sepmes Loches Ligueil Serrain (Ie) Tours Luynes Seuilly Chinon Candes Sonzay Tours Saint-Christophe Sorigny Tours Montbazon Souvigné Langeais Château-la-Vallière Souvigny Amboise Amboise Luzillé Tauxigny Loches Manthelan Tavant Chinon Ille-Bouchard (I') Theneuil Chinon Azay-le-Rideau Thizay Chinon Ille-Bouchard Ille-Rouchard Ille-Rouc		Langeais	Savigné
Sazilly Chinon Ile-Bouchard (I') Semblançay Tours Luynes Sennevières Loches Loches Sentier (Ie) Château-Renault Château-Renault Sepmes Loches Ligueil Serrain (Ie) Tours Luynes Seuilly Chinon Candes Sonzay Tours Saint-Christophe Sorigny Tours Montbazon Souvigné Langeais Château-Ia-Vallière Souvigny Amboise Amboise Sublaines Amboise Luzillé Tauxigny Loches Manthelan Tavant Chinon Ile-Bouchard (I') Theneuil Chinon Ile-Bouchard (I') Thilouze Chinon Candes Tours Montbazon Manthelan Ile-Bouchard (I') Theneuil Chinon Ile-Bouchard (I') Thilouze Chinon Azay-Ie-Rideau Thizay Chinon Candes			
Semblançay Sennevières Loches Loches Loches Sentier (le) Château-Renault Château-Renault Sepmes Loches Ligueil Serrain (le) Tours Luynes Seuilly Chinon Candes Sonzay Tours Sorigny Tours Montbazon Souvigné Langeais Château-la-Vallière Souvigny Amboise Luzillé Tauxigny Loches Tavant Chinon Ile-Bouchard (l') Theneuil Chinon Candes Saint-Christophe Montbazon Château-la-Vallière Manthelan Ile-Bouchard (l') Theneuil Chinon Ile-Bouchard (l') Thilouze Chinon Azay-le-Rideau Thizay Chinon Candes	Savonnières	Tours	Ballan
Sennevières Loches Loches Sentier (le) Château-Renault Château-Renault Sepmes Loches Ligueil Serrain (le) Tours Luynes Seuilly Chinon Candes Sonzay Tours Saint-Christophe Sorigny Tours Montbazon Souvigné Langeais Château-la-Vallière Souvigny Amboise Amboise Sublaines Amboise Luzillé Tauxigny Loches Manthelan Tavant Chinon Ile-Bouchard (l') Theneuil Chinon Ile-Bouchard (l') Thilouze Chinon Candes	Sazilly	Chinon	Ile-Bouchard (I')
Sentier (le) Château-Renault Sepmes Loches Ligueil Serrain (le) Tours Luynes Seuilly Chinon Candes Sonzay Tours Saint-Christophe Sorigny Tours Montbazon Souvigné Langeais Château-la-Vallière Souvigny Amboise Amboise Luzillé Tauxigny Loches Manthelan Tavant Chinon Ile-Bouchard (l') Theneuil Chinon Azay-le-Rideau Thizay Château-Renault Château-Renault Candes	7 7	Tours	Luynes
SepmesLochesLigueilSerrain (le)ToursLuynesSeuillyChinonCandesSonzayToursSaint-ChristopheSorignyToursMontbazonSouvignéLangeaisChâteau-la-VallièreSouvignyAmboiseAmboiseSublainesAmboiseLuzilléTTauxignyLochesManthelanTavantChinonIle-Bouchard (l')TheneuilChinonIle-Bouchard (l')ThilouzeChinonAzay-le-RideauThizayChinonCandes	Sennevières		Loches
Serrain (le) Seuilly Chinon Candes Sonzay Tours Saint-Christophe Sorigny Tours Montbazon Souvigné Langeais Château-la-Vallière Souvigny Amboise Amboise Sublaines T Tauxigny Loches Tavant Theneuil Chinon Ile-Bouchard (l') Theneuil Chinon Azay-le-Rideau Thizay Chinon Candes	Sentier (le)	Château-Renault	
Seuilly Chinon Candes Sonzay Tours Saint-Christophe Sorigny Tours Montbazon Souvigné Langeais Château-la-Vallière Souvigny Amboise Amboise Sublaines Amboise Luzillé Tauxigny Loches Manthelan Tavant Chinon Ile-Bouchard (I') Theneuil Chinon Ile-Bouchard (I') Thilouze Chinon Azay-le-Rideau Thizay Chinon Candes	Sepmes	Loches	Ligueil
Sonzay Tours Saint-Christophe Sorigny Tours Montbazon Souvigné Langeais Château-la-Vallière Souvigny Amboise Amboise Sublaines Amboise Luzillé Tauxigny Loches Manthelan Tavant Chinon Ile-Bouchard (I') Theneuil Chinon Ile-Bouchard (I') Thilouze Chinon Azay-le-Rideau Thizay Chinon Candes	Serrain (le)	Tours	Luynes
Sorigny Souvigné Langeais Château-la-Vallière Souvigny Amboise Amboise Luzillé T Tauxigny Loches T Tavant Chinon Ile-Bouchard (I') Theneuil Chinon Azay-le-Rideau Thizay Montbazon Château-la-Vallière Amboise Amboise Luzillé Iuzillé Luzillé Amboise Luzillé Luzillé Amboise Luzillé Amboise Luzillé Amboise Luzillé Luzillé Amboise Luzillé Amboise Luzillé Amboise Chinon Ile-Bouchard (I') Theneuil Chinon Azay-le-Rideau Chinon Candes	Seuilly		
Souvigné Langeais Château-la-Vallière Souvigny Amboise Amboise Sublaines Luzillé Tauxigny Loches Manthelan Tavant Chinon Ile-Bouchard (I') Theneuil Chinon Ile-Bouchard (I') Thilouze Chinon Azay-le-Rideau Thizay Chinon Candes	Sonzay		
Souvigny Amboise Amboise Sublaines Amboise Luzillé T Tauxigny Loches Manthelan Tavant Chinon Ile-Bouchard (I') Theneuil Chinon Ile-Bouchard (I') Thilouze Chinon Azay-le-Rideau Thizay Chinon Candes	Sorigny	Tours	
Sublaines Amboise Luzillé Tauxigny Loches Manthelan Tavant Chinon Ile-Bouchard (I') Theneuil Chinon Ile-Bouchard (I') Thilouze Chinon Azay-le-Rideau Thizay Chinon Candes	Souvigné	Langeais	Château-la-Vallière
T Tauxigny Loches Manthelan Tavant Chinon Ile-Bouchard (I') Theneuil Chinon Ile-Bouchard (I') Thilouze Chinon Azay-le-Rideau Thizay Chinon Candes		Amboise	
Tauxigny Loches Manthelan Tavant Chinon Ile-Bouchard (I') Theneuil Chinon Ile-Bouchard (I') Thilouze Chinon Azay-le-Rideau Thizay Chinon Candes	Sublaines	Amboise	Luzillé
TavantChinonIle-Bouchard (I')TheneuilChinonIle-Bouchard (I')ThilouzeChinonAzay-le-RideauThizayChinonCandes		Т	
TavantChinonIle-Bouchard (I')TheneuilChinonIle-Bouchard (I')ThilouzeChinonAzay-le-RideauThizayChinonCandes	Tauxigny	Loches	Manthelan
TheneuilChinonIle-Bouchard (I')ThilouzeChinonAzay-le-RideauThizayChinonCandes			
Thilouze Chinon Azay-le-Rideau Thizay Chinon Candes			
Thizay Chinon Candes			, ,
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
Tournon-Saint-Pierre Preuilly Preuilly	Tournon-Saint-Pierre	Preuilly	Preuilly

Communes	Districts	Cantons	
Tour-Saint-Gelin (la)	Chinon	Richelieu	
Tours	Tours	Tours	
Trogues	Chinon	Ile-Bouchard (I')	
Truyes	Tours	Cormery	
	V		
Vallères	Chinon	Azay-le-Rideau	
Vallières	Tours	Luynes	
Varennes	Loches	Ligueil	
Veigné	Tours	Montbazon	
Véretz	Tours	Montlouis	
Verneuil-le-Château	Chinon	Marigny-Marmande	
Verneuil-sur-Indre	Loches	Loches	
Vernou-sur-Brenne	Tours	Vouvray	
Villaines-les-Rochers	Chinon	Azay-le-Rideau	
Villandry	Tours	Ballan	
Ville-aux-Dames (la)	Tours	Montlouis	
Villebourg	Château-Renault	Neuvy-le-Roi	
Villed"main	Loches	Montrésor	
Villed"mer	Château-Renault	Monnaie	
Villeloin	Loches	Montrésor	
Villeperdue	Tours	Montbazon	
Villiers-au-Bouin	Langeais	Château-la-Vallière	
Vitray	Loches	Loches	
Vou	Loches	Ligueil	
Vouvray	Tours	Vouvray	
	Υ		
Yzeures-sur-Creuse	Preuilly	Preuilly	

Liste des noms portés par certaines communes à l'époque révolutionnaire

Amboise extra-muros	Saint-Denis-hors
Antoine du Rocher	Saint-Antoine-du-Rocher
Azay-sur-Indre	Azay-le-Rideau
Bains (les)	Saint-Paterne-Racan
Bauld	Saint-Bauld
Beau-sur-Cher	Saint-Martin-le-Beau
Belle-Côte	Saint-Cyr-sur-Loire
Benoît-les-Bois	Saint-Benoît-la-Forêt
Branchs	Saint-Branchs
Catherine ou Catherine de Fierbois	Sainte-Catherine-de-Fierbois
Chigny-les-Bois	Saint-Etienne-de-Chigny
Clarté Républicaine (la)	Saint-Pierre-des-Corps
Commune-aux-Naux (la)	Chapelle-aux-Naux (la)
Dépeint (le)	Saint-Aubin-le-Dépeint

Epain	Saint-Epain
Flovier	Saint-Flovier
Genouph	Saint-Genouph
Georges du Petit Rocher	Saint-Georges-sur-Loire
Germain	Saint-Germain-sur-Vienne
Germain	Saint-Germain-sur-Indre
Hippolyte	Saint-Hippolyte
Jean	Saint-Jean-sur-Indre
Julitte	Sainte-Julitte
Laurent-de-Lin	Saint-Laurent-de-Lin
Laurent-en-Gâtines	Saint-Laurent-en-Gâtines
Marmoutier	Sainte-Radegonde
Maure Libre	Sainte-Maure
Michel du Bois	Saint-Michel-du-Bois
Montagne (la)	Saint-Roch
Montbraine	Château-Renault
Montloire	Montlouis-sur-Loire
Mont-sur-Loire	Saint-Michel-sur-Loire
Motets (les)	Saint-Nicolas-des-Motets
Neuvy-la-Loi	Neuvy-le-Roi
Nicolas	Saint-Nicolas-de-Bourgueil
Oé	Notre-Dame-d'Oé
Patrice	Saint-Patrice
Petite Varenne du Chardonnet (la)	Saint-Etienne-extra
Philbert	Saint-Philibert-de-la-Pelouse
Pierre-de-Tournon	Tournon-Saint-Pierre
Quentin	Saint-Quentin
Remberge (la)	Saint-Ouen-les-Vignes
Règle-la-Masse	Saint-Règle
Réunion du Nord (la)	Saint-Symphorien
Roche-sur-Loire (la)	Luynes
Rocher (le)	Saint-Antoine-du-Rocher
Sables (les)	Ville-aux-Dames (la)
Selle-Avant (la)	Celle-Saint-Avant (la)
Selle-Remillon (la)	Celle-Guenand (la)
Senoch	Saint-Senoch
Symphorien	Saint-Symphorien-des-Ponceaux
Tour Gelin (la)	Tour-Saint-Gelin (la)
Trois-Volets (les)	Chapelle-sur-Loire (la)
Val Joyeux	Château-la-Vallière
Vançay	Saint-Avertin
Val-Indre	Reignac-sur-Indre
Val Riant	Saint-Christophe-sur-le-Nais

Chronologie des principales lois relatives aux biens nationaux (1789-1794)

1789

2 novembre. Les biens du clergé sont mis à la disposition de la Nation.

13 novembre. L'Assemblée décrète l'inventaire des biens de l'Église.

19 et 21 décembre. Décrets ordonnant la mise en vente des biens de l'Église et de la Couronne mis à la disposition de la nation. Ces décrets prévoient également de conserver dans le domaine de l'État certaines forêts et des domaines pour le roi.

1790

13 février. Décret supprimant les ordres religieux en France. Les religieux ne désirant pas retrouver leur liberté pourront se réunir dans quelques maisons conservées à cet effet. Des pensions leur sont ensuite accordées.

14 mai. <u>Modalités de vente</u> des biens de l'Église et de la Couronne. Le <u>morcellement</u> des biens est préconisé.

6 août. Décret excluant des ventes les forêts et les bois d'une superficie supérieure à 100 arpents, soit approximativement 50 hectares.

17 octobre. Les biens mobiliers des églises et des monastères sont mis sous scellés.

2-17 novembre. Décrets modifiant les dispositions du mois de mai. La vente des biens devra être effectuée <u>par domaine entier</u>, sans morcellement préalable, mais en favorisant au contraire les regroupements.

20 décembre. Décret soustrayant de la vente des biens de l'Église, chaque fois que cela sera possible, un logis convenable qui servira de presbytère au prêtre de chaque paroisse ainsi qu'un demi arpent de terre qui lui servira de jardin.

1792

19 février. Décret imposant le séquestre des biens des émigrés.

30 mars. Décret <u>confisquant les biens de tous les émigrés</u> absents de France depuis le premier juillet 1789 (loi du 8 avril).

27 juillet. Adoption du principe de la vente des biens des émigrés.

4 et 7 août. Décrets supprimant effectivement les congrégations religieuses.

14 août. Décret d'aliéner les biens des émigrés par lots de 2 à 4 arpents payables sous forme de rentes perpétuelles rachetables. Les enchères doivent être ouvertes sur chaque lot pour fixer le montant de la rente. La préférence est donnée à

l'enchérisseur qui propose le rachat immédiat, avantageant ainsi les acheteurs fortunés.

18 août. Décret supprimant les congrégations séculières.

2 septembre. Adoption du principe de la division mais sans imposer la limite des quatre arpents. L'administration des districts est seule habilitée à fixer les limites du morcellement " le plus utilement possible ".

1793

- **9 janvier et 4 mars**. Débats entre Girondins et Montagnards sur le morcellement effectif des biens des émigrés.
- **18 mars**. Décret punissant de mort "quiconque proposera une loi agraire ou toute autre subversive des propriétés territoriales, commerciales et industrielles".
- **3 et 10 juin**. Décrets sur le lotissement des biens des émigrés. Les chefs de famille possédant moins d'un arpent de terre doivent recevoir une parcelle d'un arpent contre une rente de 5% du prix du bien.
- **25 juillet**. <u>Modalités définitives de vente des biens des émigrés</u> en reprenant l'essentiel de la législation de mai 1790.
- **13 septembre**. Loi révoquant le décret du 3 juin et le remplaçant par <u>l'attribution de</u> <u>bons de 500 livres</u> aux patriotes indigents et aux défenseurs de la patrie.
- **22 novembre**. Décret imposant le morcellement des biens nationaux quelle que soit leur origine.

1794

- **26 février**. Le <u>séquestre des biens des suspects</u> au profit de la République est décidé (premier décret de ventôse).
- **3 mars**. L'état des biens des suspects doit être effectué par les municipalités. Ces biens serviront à <u>"indemniser" les patriotes indigents</u>. (second décret de ventôse).